

# Aristides de Sousa Mendes selon Sebastian Mendes

## EXPOSITION

*Variations sur le plus grand sauvetage  
mené par un homme pendant l'Holocauste*

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES



**Gironde**  
CONSEIL GÉNÉRAL

# Aristides de Sousa Mendes selon Sebastian Mendes

Exposition  
Sebastian Mendes

*Il y a un miroir dans mon cœur*

*There is a mirror in My Heart:*

*Reflections on a Righteous Grandfather*

Exposition créée au Musée de l'Université de Yeshiva de New-York  
(janvier à août 2011) sous la direction de Zachary Paul Levine

Exposition  
Comité Sousa Mendes

*Aristides de Sousa Mendes,  
le Juste d'Aquitaine*



ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES



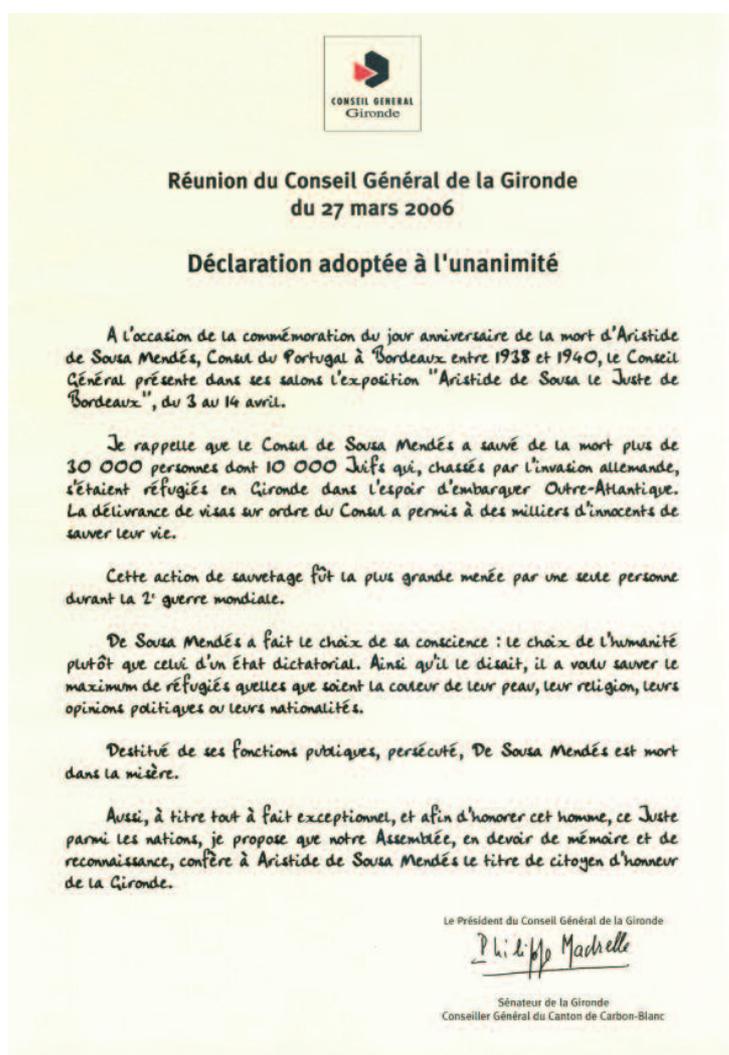
# Préface

L'aventure d'Aristides de Sousa Mendes est exceptionnelle et peut-être unique dans l'histoire récente. Elle prend forme à Bordeaux, en Gironde, pendant les jours les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale, ceux de la défaite militaire et de l'effondrement de la République. Du 17 au 25 juin 1940, le Consul du Portugal en poste à Bordeaux, par sa seule volonté et en contrevenant aux instructions de son gouvernement, celui du dictateur Salazar, par un geste répété des milliers de fois, celui de signer un sauf-conduit à destination de son pays, décide de venir en aide à des milliers de réfugiés fuyant l'avancée des armées allemandes, parmi lesquels plus de 10 000 Juifs qui seront sauvés ainsi des camps de la mort.

Longtemps ignoré, cyniquement confisqué à son seul profit après la guerre par le dictateur portugais dans le but de redorer sa réputation, le geste exceptionnel de Sousa Mendes est, aujourd'hui, reconnu publiquement, en grande partie grâce aux efforts inlassables de Manuel Diaz Vaz et de son comité créé, en 1987, en hommage à Aristides de Sousa Mendes.

Ce comité dont le siège est à Bordeaux, fête cette année son vingt-cinquième anniversaire. Je suis très heureux que cet événement puisse être célébré dans le nouveau bâtiment des Archives Départementales, inauguré récemment, qui conserve la mémoire historique et contemporaine de la Gironde. Les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale y tiennent une place importante.

L'exposition qui est présentée à cette occasion est exemplaire à plusieurs titres : elle met en valeur la remarquable transmission qui s'opère entre Aristides et son petit-fils Sebastian ; ce dernier recueille l'héritage, puis le traduit à sa manière afin que l'exemple puisse traverser le temps et servir aux générations futures.



Aristides de Sousa Mendes est fait Citoyen d'honneur de la Gironde par déclaration du Conseil Général de la Gironde.

Ne pas subir, désobéir aux ordres pour obéir à sa conscience, enfreindre la loi et les règlements lorsque les valeurs universelles de solidarité et de protection des plus faibles sont mises en cause, telles sont les leçons que nous renvoie aujourd'hui l'exemple d'Aristides de Sousa Mendes. Le Conseil Général a tenu à souligner l'importance de cet exemple en faisant de Sousa Mendes en 2006, déjà reconnu Juste parmi les Nations par le comité Yad Vashem à Jérusalem, citoyen d'honneur de la Gironde.

Aristides de Sousa Mendes est en effet l'un de ces premiers « Justes parmi les Nations », au milieu des 3 500 répertoriés en France. Simone Veil a rappelé l'importance du rôle que les Justes ont joué pendant cette période : « *Sous la chape de haine et de la nuit tombée sur la France dans les années d'occupation, des lumières, par milliers, refusèrent de s'éteindre. Longtemps restés anonymes, ces femmes et ces hommes, de toutes origines et de toutes conditions, ont sauvé des Juifs des persécutions antisémites et des camps d'extermination. Bravant les risques encourus, ils ont incarné l'honneur de leur pays, ses valeurs de justice, de tolérance et d'humanité.* »

Au nom du Conseil Général qui entretient, depuis plusieurs années, une relation étroite avec le comité et son président, je salue l'œuvre entreprise et suis fier d'accueillir aux Archives Départementales, cette manifestation qui honore notre collectivité tout entière.

Puisse l'exemple de Sousa Mendes, celui de la solidarité et de la justice, ne pas être oublié par nos jeunes générations.

*Le Président du Conseil Général de la Gironde,*

A handwritten signature in black ink, reading 'Philippe Madrelle', with a horizontal line underneath.

Philippe MADRELLE  
Sénateur de la Gironde  
Conseiller Général du Canton de Carbon-Blanc

# Archives, mémoire et création

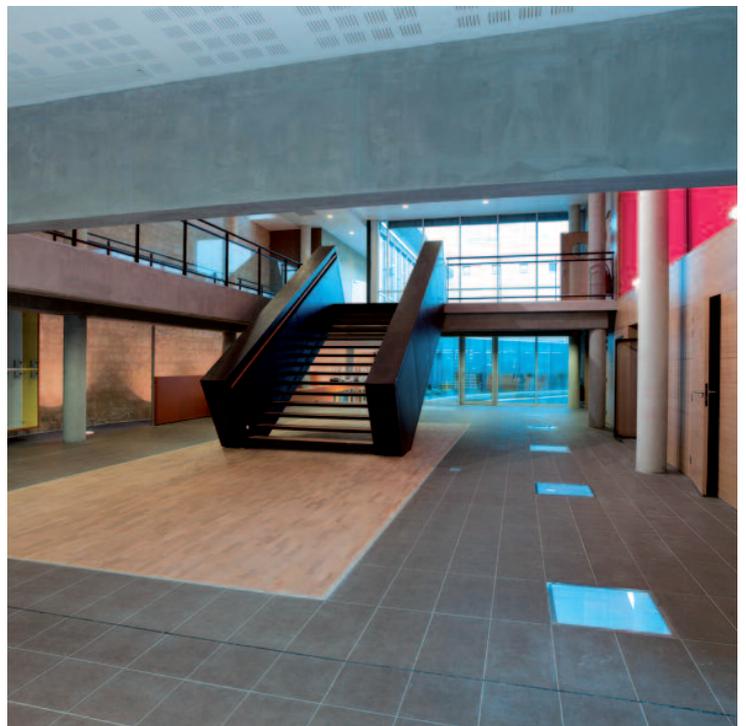
L'aventure extraordinaire d'Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux et en Aquitaine a traversé le temps grâce à tous ceux qui n'ont pas oublié son rôle précurseur, grâce aux traces d'archives qu'il a laissées, grâce enfin à sa famille et notamment son petit-fils Sebastian qui est le maître d'œuvre d'une exposition figurative riche de symboles.

Dans cette exposition, il y a la rencontre improbable de trois histoires : celle d'un artiste créateur d'une œuvre, celle des Archives, institution patrimoniale chargée de valoriser ses ressources propres et celle d'une mémoire lourde de sens, celle d'Aristides de Sousa Mendes lui-même, au nom de tous les Justes face à l'Holocauste des Juifs d'Europe, drame majeur de la Seconde Guerre mondiale.

Des milliers de visas sauveteurs, délivrés au Consulat du Portugal, ont été consignés sur un registre dont la copie est aujourd'hui conservée dans le fonds du comité national Aristides de Sousa Mendes déposé aux Archives de la Gironde. Dans les fonds d'archives en général, autour du document définitif, il y a des brouillons, des ébauches, des notes, des repérages, des chutes, autant de traces qui sont naturellement préservées. Rassemblées, conservées, interrogées, ces traces dessinent un champ archéologique encore inédit à explorer, qui peut aussi solliciter l'invention.

Mais en dépassant leur seul statut documentaire, les archives peuvent aussi s'affirmer comme une puissance nouvelle : les notes engendrent un spectacle, les photographies font naître un texte, les croquis s'animent, les registres revivent. Cette vitalité potentielle des archives en fait une part active de la mémoire qui peut aussi s'envisager comme enjeu de création, particulièrement dans les arts vivants. Il devient alors pertinent de s'interroger sur le pouvoir des archives, sur leur énergie propre, sur leur capacité à documenter et à éclairer une œuvre, et parfois aussi à faire œuvre en elles-mêmes.

Ici, c'est l'écriture dans son aspect répétitif qui apporte toute une symbolique esthétique au geste immense d'Aristides de Sousa Mendes : une signature au bas d'un laisser-passer qui sauve, multipliée des milliers de fois, représentant à la fois un effort physique et un

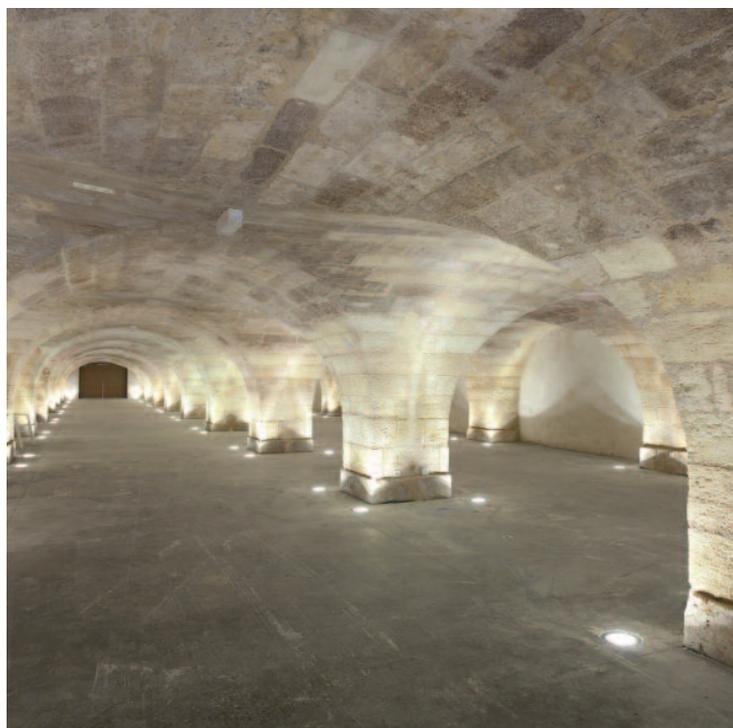


Le hall d'entrée des Archives départementales de la Gironde.

acte de courage face à l'interdit administratif, représente un document d'archives unique dont la force emblématique a permis à l'art de s'exprimer et de transmettre un message.

Si l'on veut bien se lancer dans une lecture alternative, le travail administratif du consul conservé dans les Archives permet de dessiner des interactions visibles et invisibles avec

celui de l'artiste : créer l'archive et l'œuvre, éditer l'archive, dévoiler l'archive puis classer l'archive selon une méthodologie propre à donner une signification au parcours du visiteur.



Les voûtes Poyenne, salle d'exposition des Archives départementales de la Gironde.

Mais l'artiste doit ici fixer des limites, définir des priorités, motiver ses collectes. Dans le choix qui a transformé le document en objet, tout concourt à représenter l'écriture sur le document comme le centre d'une réflexion esthétique à laquelle il faut naturellement ajouter le fruit de l'imagination créatrice de l'artiste. Les registres des visas du consulat apparaissent désormais transformés : en tant qu'archives ils ont été utilisés, copiés, annotés, marqués, cités, triturés, manipulés. L'artiste met ainsi en avant l'image que nous portons des archives, une composante inévitable de notre monde perceptif.

Le travail de Sebastian Mendes nous révèle aussi que les archives peuvent être vues comme un réservoir de signes dont l'accès, codifié, nécessite, comme les fameux « *quipus* » incas, un décryptage préalable, une clé de lecture, une sorte de procédure d'authentification, dont la pérennité en fait autant de « monuments à l'éternité ».

La fonction de l'œuvre d'art et celle du document d'archives finissent par se rejoindre dans un même objectif, celui de la transmission du savoir, mais aussi d'une émotion face à l'événement. Les archivistes élaborent des outils de recherche pour faciliter l'accès aux fonds, l'artiste construit un espace vivant source de connaissances nouvelles et d'enrichissement personnel. L'archivage est devenu depuis plusieurs années une pratique artistique, l'archive comme objet est souvent prise comme représentation symbolique dans le cadre de créations autour de la mémoire.

Sebastian Mendes nous fait pénétrer dans l'univers sensible des archives comme objet mémoriel à travers une promenade esthétique et réflexive ; le visiteur y retrouvera toutes les émotions de la pratique historienne : l'excitation de la découverte, le fastidieux du recopiage, la surbrillance d'infimes fragments du passé dont il faut reconstituer le sens.

La matérialité des archives apparaît aussi dans sa crudité : matériau textuel en vrac, ratures, codages, papier vieilli, série, composition graphique et mise en forme du document ; matière soumise à des reformatages et à des transferts, objet à protéger, dans un coffre, un carton ou une valise, sous plastique ou sous vitrine, etc.

L'exercice de création entrepris par l'artiste en vient finalement à mettre en scène l'une des propriétés des archives les plus communément mobilisées, à savoir sa propriété mémorielle, quand le changement de contexte en suspend les effets rétrospectifs et n'en conserve que la force affective, accessible par la contemplation. La trace disparaît au profit de l'aura de l'archive, celle de l'expression scripturale utilisant la moindre parcelle de millimètre carré dont l'homogénéité finit par sauter aux yeux.

Je suis particulièrement heureux que cette rencontre entre les archives et l'œuvre d'art ait lieu ici à Bordeaux dans le nouveau bâtiment des Archives de la Gironde que le Conseil Général a voulu comme un centre de ressources documentaires et un lieu de culture ouvert à tous.

Je tiens à souligner enfin toute l'émotion qui se dégage du lien établi entre Aristides de Sousa Mendes et son petit-fils Sebastian : c'est celle de la reconnaissance d'un artiste pour l'œuvre de son aïeul aujourd'hui disparu mais plus que jamais présent dans la mémoire des hommes.

*Louis Bergès*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Bergès', written in a cursive style.

Directeur des Archives départementales de la Gironde

# Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes

En 2012 nous commémorons le 25<sup>e</sup> anniversaire du Comité national français en hommage à Angelina et à Aristides de Sousa Mendes, homme exemplaire, Juste parmi les Nations, grande figure de la diplomatie portugaise du xx<sup>e</sup> siècle et citoyen d'honneur de la Gironde.

Afin de leur rendre hommage et de faire connaître ce grand humaniste, ambassadeur de la paix et résistant au dictateur António Oliveira Salazar, le Comité avec le Conseil Général de la Gironde et les Archives départementales ont décidé de faire venir en France, en Gironde à Bordeaux, et à Paris, l'incroyable exposition *There is a mirror in My Heart (Il y a un miroir dans mon cœur)*, réalisée aux États-Unis par Sebastian Mendes, professeur d'arts à l'université Western (État de Washington).

Sebastian Mendes est l'un des petits-fils d'Angelina et Aristides de Sousa Mendes, le consul rebelle de Bordeaux en 1938, 1939 et 1940.

Cette exposition américaine est pour le Comité, les Archives départementales, le Conseil Général de la Gironde et la ville de Paris, un des moments forts des manifestations du 25<sup>e</sup> anniversaire du Comité. L'exposition est composée de trois parties.

## *30 dessins originaux à l'encre sur papier*

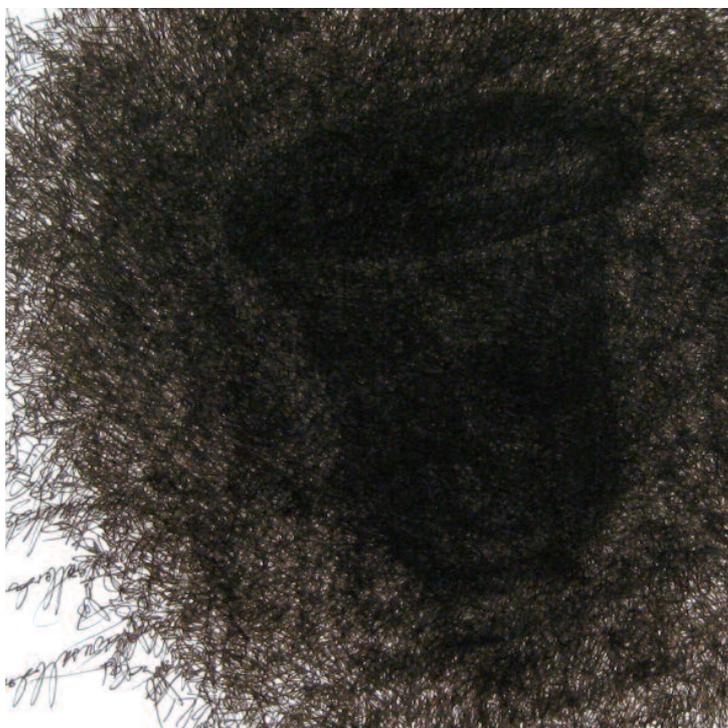
Ces dessins représentent les 30 000 signatures symbolisant les 30 000 porteurs de visas sauvés par Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et Toulouse en 1939 et 1940.

## *Valises*

Cette partie du travail met en scène des valises et du pain portant des noms de personnes juives européennes qui ont émigré aux États-Unis pour échapper à l'holocauste.

## *Documents*

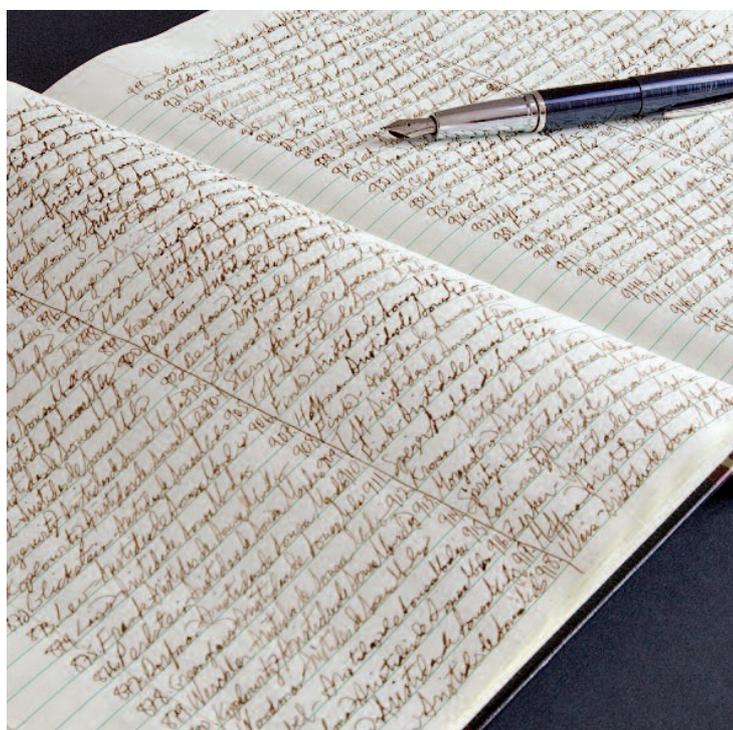
Il s'agit d'un travail de composition de documents, de lettres, de visas et de témoignages de remerciement des personnes sauvées par Aristides de Sousa Mendes.



*Palimpseste Cloches en Europe, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.*

Cet ensemble d'œuvres nous renvoie vers l'exode de ces milliers de réfugiés et d'apatrides qui ont fui l'Europe nazie durant la tragédie de la Seconde Guerre mondiale pour se réfugier au Portugal, aux États-Unis, au Canada, en Amérique-Latine ou en Palestine, en Angleterre ou en Afrique du Nord.

### *Aristides de Sousa Mendes, le Juste d'Aquitaine*



Le registre de l'artiste utilisé pour inscrire les noms des réfugiés sur chaque dessin, servant à la documentation du processus, 2005-2010, plume et encre sur papier, 21 x 26 cm.

L'exposition de Sebastian Mendes *Un miroir dans mon cœur* est guidée par l'exposition réalisée par le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes, présentant la vie et l'action de ce Juste parmi les Nations, ses origines, sa carrière, sa famille, son engagement en Aquitaine en 1939 et 1940, sa condamnation par le dictateur Salazar et les étapes de sa réhabilitation en Israël, aux États-Unis, en France, au Canada, au Portugal, au Brésil et en Belgique.

Les Justes et les résistants par leur courage et leur détermination ont marqué l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. En agissant héroïquement pour défendre la liberté, la dignité et la vie ils ont fait vivre et triompher ces valeurs universelles. Ils ont été les lumières d'espérance dans les ténèbres de la barbarie nazie.

Les expositions sont accompagnées, aux Archives départementales de la Gironde et dans les autres lieux, notamment à la mairie de Paris, d'objets de mémoire, de conférences, de débats, de projections du film *Le consul de Bordeaux*, d'interventions pédagogiques et de manifestations culturelles.

Sebastian Mendes est accueilli en résidence d'artiste au Pôle ressource régional de la BD « Passage à l'Art - Château Brignon » pour rencontrer le public et réaliser une œuvre plastique.

Le travail de mémoire est capital pour faire prendre conscience aux nouvelles générations du prix de la liberté.

*Manuel Dias Vaz*

président du Comité national français  
en hommage à Aristides de Sousa Mendes

# Sebastian Mendes

Aussi longtemps que je me souviens, l'histoire d'Aristides de Sousa Mendes a fait partie intégrante de l'histoire orale de ma famille. La grandeur d'âme des actions de mon grand-père me fut révélée à différentes occasions par mon père, mes tantes et mes oncles, et par ceux qui avaient reçu le visa salvateur.

Déjà, alors que j'étais jeune étudiant, j'ai eu le désir de m'exprimer à propos de cet héritage inspirant. Mais je voulais faire plus qu'honorer sa mémoire, je voulais aussi m'exprimer artistiquement sur ce thème.

J'ai longtemps réfléchi à la manière de créer une œuvre dédiée à Aristides de Sousa Mendes. Puis, une idée issue d'une série de dessins, sur lesquels je travaillais depuis 1995, s'est faite plus persistante.

J'ai travaillé pendant cinq à six années à créer un ensemble d'œuvres présentées sous trois formes : trente dessins à l'encre sur papier, un grand dessin servant à une performance et une installation de valises avec pain préservé.

## *Trente dessins à l'encre sur papier*

Chacun des dessins porte des noms réels ou hypothétiques (les 30 000 personnes ne sont pas identifiées aujourd'hui) des réfugiés sauvés par Aristides de Sousa Mendes en juin 1940. Pour chaque dessin, le processus est le même : en commençant au centre de la feuille, écrire un numéro, un nom de réfugié et le nom d'Aristides de Sousa Mendes, mille fois pour chaque dessin.

Les lignes de ces noms se croisent au hasard et de façon répétitive créant ainsi une forme qui évolue de façon différente pour chaque dessin. Lorsque, au cours du dessin je reconnais la forme qui émerge je peux décider de mettre ou non de l'emphase sur cette forme reconnaissable ou non. L'ensemble des lignes qui se croisent, forme un centre foncé avec des arabesques aux extrémités. L'écriture devient à peine lisible.

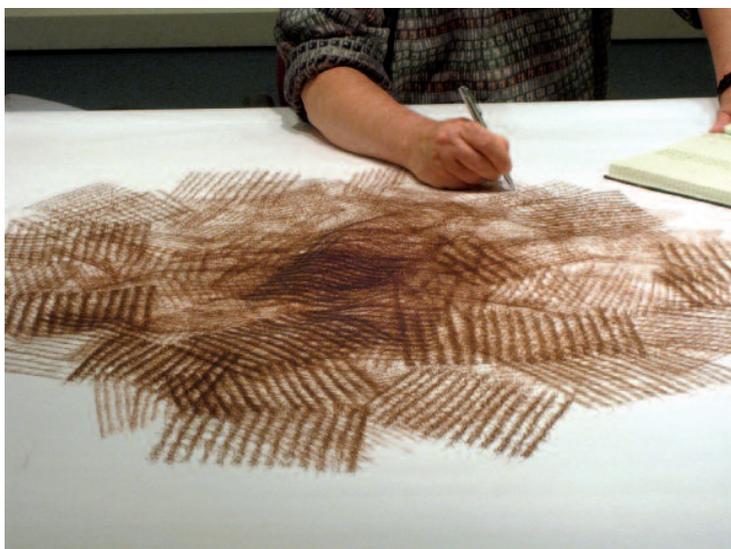
Le geste de l'écriture, dans ce processus lent et volontaire, m'a amené à concevoir chaque dessin comme un hommage et une réflexion sur l'action de mon grand-père. Chaque dessin est ainsi devenu une méditation personnelle. Ces dessins ont été réalisés dans mon atelier, avant l'exposition, afin de m'immerger de façon intime dans ce que signifie pour moi, l'héritage de mon grand-père.



Sebastian Mendes.

## *Grand dessin servant à la performance de l'artiste*

Ce grand dessin est exécuté en continu dans la galerie d'exposition pour rappeler et refléter l'action d'Aristides de Sousa Mendes, il y a soixante-douze ans. Ce travail devant le public offre l'opportunité de raconter et d'échanger avec lui.



*Performance*, travail en cours depuis 2008, plume et encre sur papier, 192 x 192 cm

Produire ce grand dessin implique une action physiquement intense et dédiée à l'atteinte d'un objectif et cela durant un long temps continu.

Il n'a pas été possible d'achever un tel dessin le temps d'une seule exposition. Ce dessin progresse donc au fil des expositions, à Sidney, à Melbourne, à New York et enfin à Bordeaux. Ce dessin unique, terminé, aura reçu le nom de réfugiés et d'Aristides de Sousa Mendes trente mille fois.

### *Une installation de valises et de pain préservé*

Cette installation est constituée d'un nombre croissant de valises fermées et ouvertes. Celles-ci contiennent des tranches de pain préservé portant une écriture.

J'ai un souvenir lointain à propos d'une histoire où la pâte de pain est formée en lettres et mots pour faire passer secrètement des messages entre individus emprisonnés. Je ne sais pas d'où je tiens cette histoire. Peut-être l'ai-je entendue de la part de survivants de l'Holocauste ou peut-être l'ai-je imaginée. Que ce souvenir soit fabriqué ou non, l'éventualité de pain portant le nom de Juifs a laissé une impression marquante dans mon imagination. Un autre souvenir me hante, datant du temps où j'étais jeune écolier. Il s'agit de séquences de films et de photographies d'amoncellements de valises vides, images muettes mais éloquentes de tous ceux qui ont été tués. Ces images inoubliables sont restées en moi.

Le pain est un élément important, autant dans la religion que dans la vie des Juifs et des catholiques. J'ai aussi en mémoire la foi catholique de mon grand-père et sa participation à la liturgie et aussi que certains de nos ancêtres aient pu être marranes ou « conservos ». Tous ces aspects ont fait que le pain m'est apparu comme la métaphore et le matériau d'un travail chargé de sens.

Les tranches de pain portent les noms de Juifs européens anglicisés. L'anglicisation des noms juifs a un intérêt pour moi parce que plusieurs de ces immigrants qui ont changé leur nom, l'ont fait pour échapper aux pogroms russes et à l'Holocauste. Ce désir d'anonymat remonte à quelques centaines d'années, aux Juifs des cryptes qui avaient cherché à fuir l'Inquisition dans les villages de montagne au Portugal, au Mexique... Cette expression originelle du désir de voir son identité devenir moins visible et même invisible était reliée de près à mon intérêt pour le pain comme médium de messages codés.

Tout en travaillant avec les valises et le pain, j'ai commencé à utiliser aussi les noms de Juifs européens sur les tranches de pain.

Ces idées reliées au pain font partie de mon intérêt à faire un travail qui masque, efface ou rend invisible l'aspect d'urgence du contenu spécifique et poursuivent le même concept que pour les dessins de l'exposition.

Ces valises repensées portent aussi un sens relié aux formes évocatrices de reliquaires traditionnels, particulièrement ceux folkloriques et artisanaux, qui expriment la force de la dévotion de manière plus personnelle que la simple expression religieuse. C'est la nature du reliquaire lui-même qui m'intéresse de la même manière que l'œuvre de Joseph Cornell, l'histoire des cabinets de curiosité ou les reliquaires non confessionnels comme celui contenant le doigt de Galilée au Musée des sciences à Florence.

Les valises conservent également leur usage originel dans mes réinterprétations. Ce sont des objets qui ont des aspects du momentané, du portatif, de la mobilité et de la flexibilité et leur contenu est presque toujours dissimulé. La valise très usée qui a fait le tour du monde est un objet banal, prosaïque et anonyme qui voile son contenu particulier et parfois même sacré. Les noms sur les tranches de pain contenues dans les valises sont des fragments vénérés d'une mémoire à transporter.



*Valises reliquaires pour pain, 2005-2010, supports mixtes (valises, pain et textiles variés), dimensions variables.*

*Sebastian Mendes*  
Traduction Linda Mendes

## Biographie

Sebastian Mendes est né et a grandi à San Francisco. Il est diplômé en Études esthétiques de l'université de Californie à Santa Cruz, il a également obtenu un diplôme de l'école d'art Saint-Martin de l'université de Londres et un diplôme de maîtrise de l'université Stanford en Californie.

Il a participé à plus de cinquante expositions nationales et internationales.

Sebastian Mendes est maître de conférence en art (Associate Professor of Art) à l'université Western Washington et fut récemment professeur invité en art à l'université Yeshiva à New-York.

Il vit à Bellingham dans l'état de Washington entouré de volcans, de glaciers et de centaines d'îles, à Puget Sound tout près de la frontière canadienne.

Sebastian Mendes est vice-président fondateur de la fondation Sousa Mendes aux États-Unis et, jusqu'à récemment, était membre du conseil d'administration de la Fondation Aristides de Sousa Mendes au Portugal.

Il est également membre du conseil d'administration et commissaire pour l'art sonore au Festival des arts électroniques de Bellingham. Il a produit *Yellow Radio* [www.kugs.org](http://www.kugs.org), une émission hebdomadaire de musique d'avant-garde et d'art sonore.



*Nostalgia I & II*, 2003; aluminium, éclairages fluorescents, bois.

## Expositions, performances

2011, Musée de l'université Yeshiva, New York, *There is a Mirror in My Heart*.

2010, Musée juif d'Australie, Melbourne, *Palimpsest*.

2008, Université New South Wales, Sydney, Australie.

2007 et 2006, *Sculpture by the Sea*, Perth, Australie.

2005, Anacortes Art Festival, WA. 2004, Université d'Orégon, Corvallis.

2004 et 2003, Musée de Whatcom, Bellingham, Washington.

2003, Programme des artistes résidents Djerassi ;

Université d'Arkansas, Little Rock, AR ; Galerie PCL, Sydney, Australie.

2002, Galerie Western, Galerie Foyer ;

Coalition des artistes de Tulsa, OK ;

*Sculpture by the sea*, Sydney, Australie ;

Allied Arts, Bellingham, Washington.

2001, Galerie PCL, Sydney, Australie ;

Espace d'art contemporain principal, Norman, OK ;

*Sculpture by the sea*, Sydney, Australie.

2000, Process Support International, Santa Clara, Californie ;

*Sculpture by the sea*, Sydney, Australie ;

Musée de l'université, Université d'Oklahoma.

1997, Institut Kala, Berkeley, Californie.

1999, Académie américaine des arts et lettres, New York.

1999 et 1998, Living Arts, Tulsa, Oklahoma.

1998, South Eastern State University, Durant, Oklahoma.

1997 et 1996, Works/San José, San José, California.

1996, San Francisco Art Commission ; Sound Culture '96.

1994, Galerie d'art de l'université, université Stanford.

1990, Institut d'art, San Francisco.

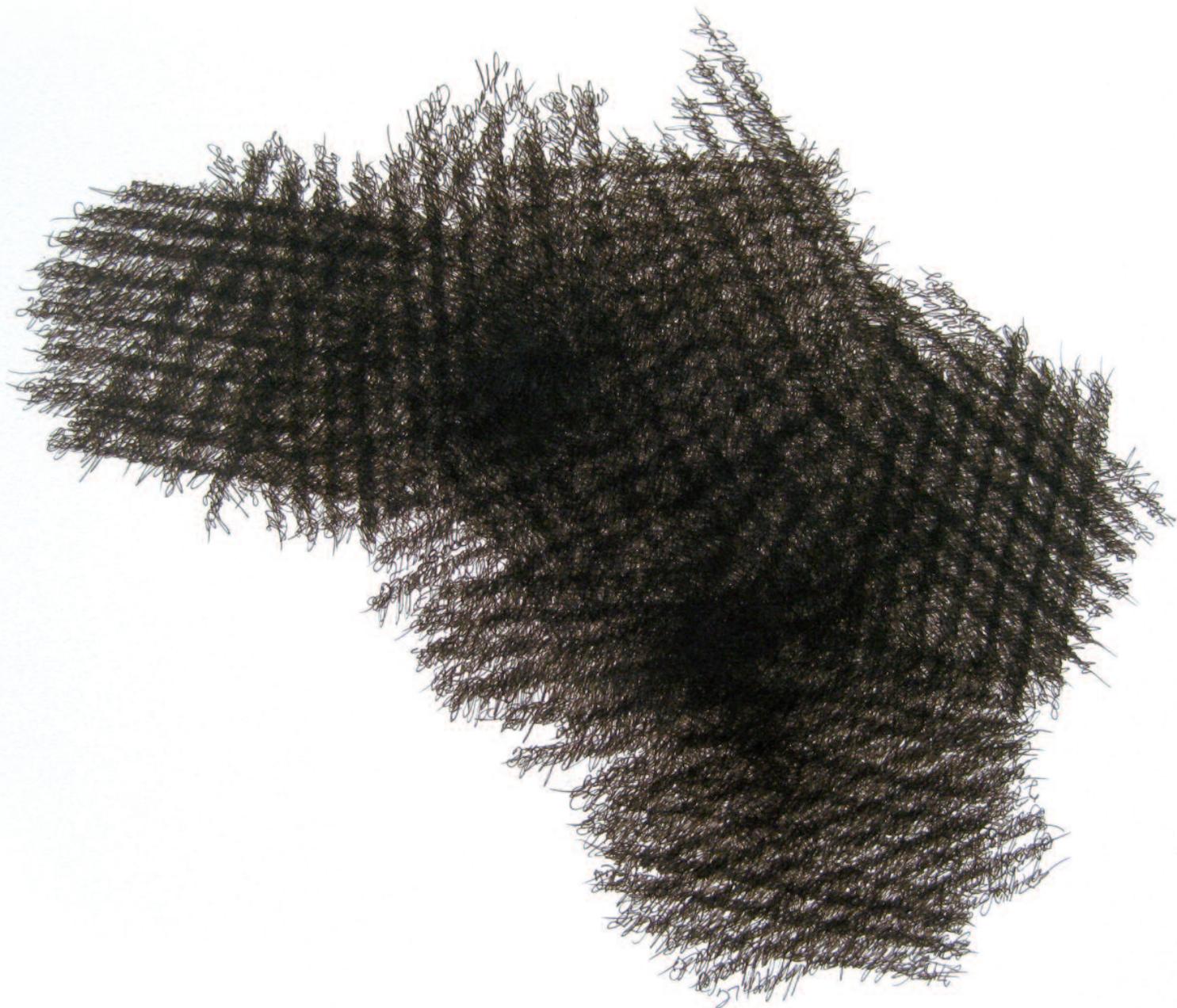
1988, The Lab, San Francisco.

1986, Commission de l'art de San Francisco, United Nations Plaza.

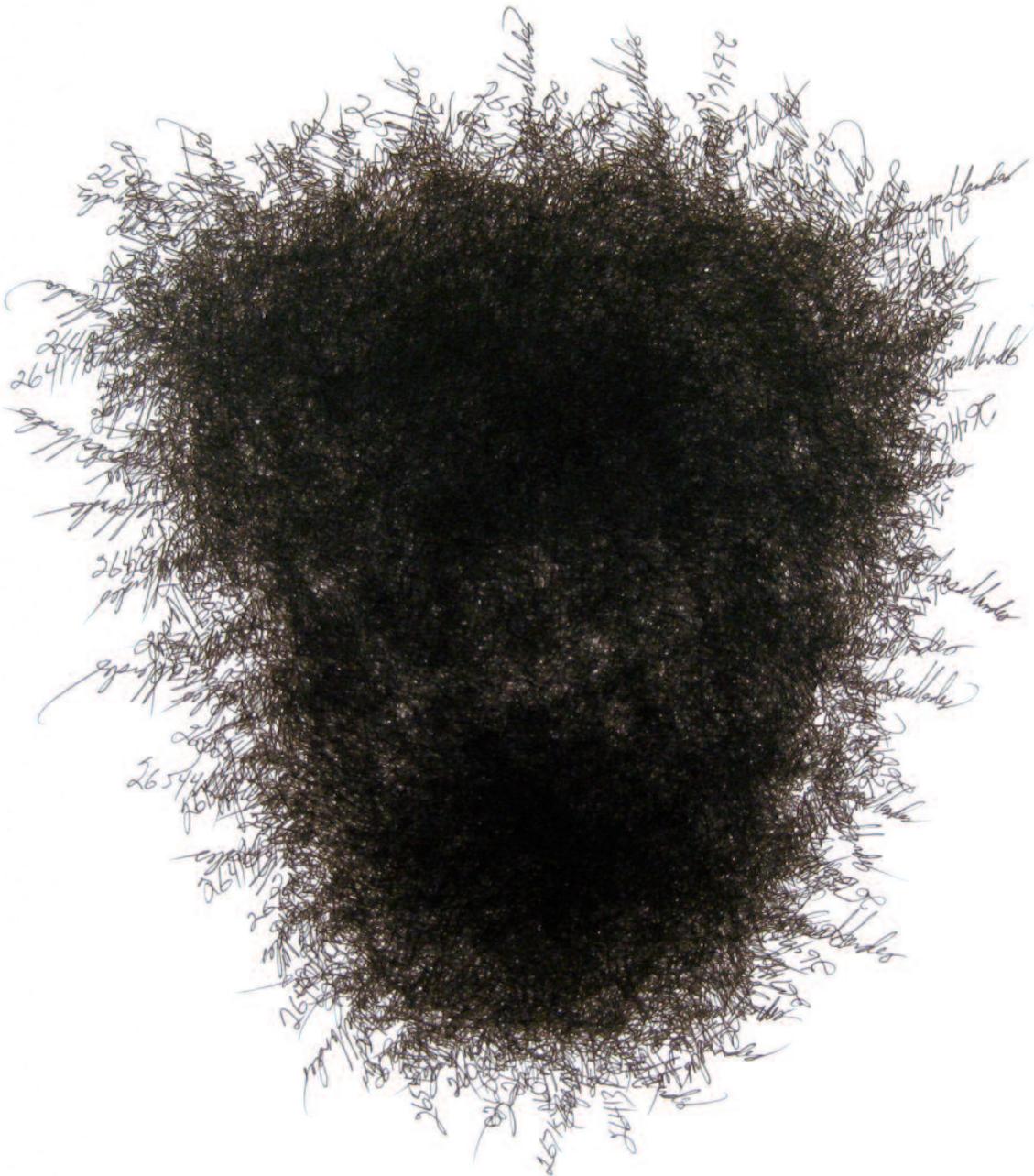
# *Il y a un miroir dans mon cœur*

## There is a mirror in My Heart: Reflections on a Righteous Grandfather

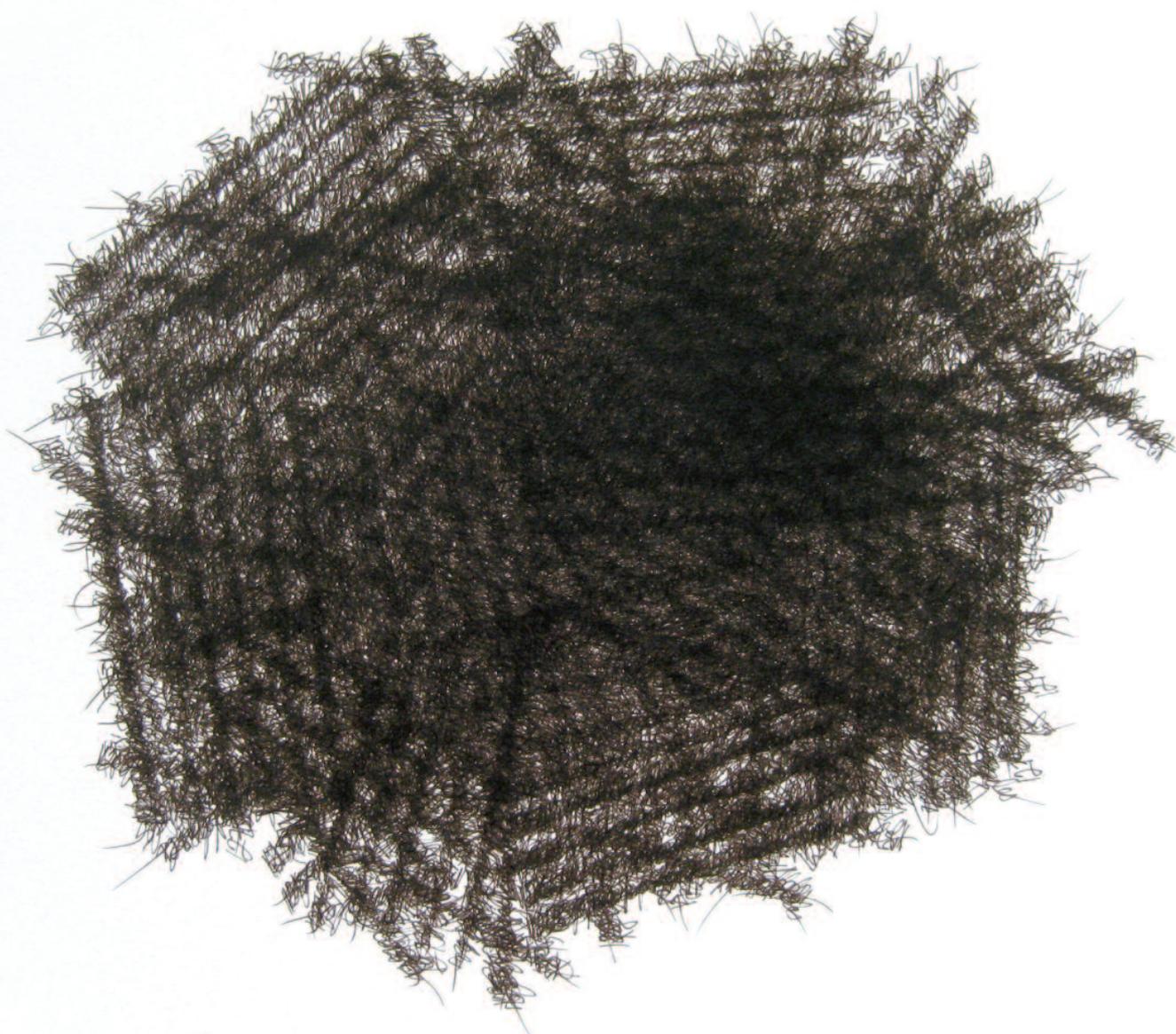
*Exposition créée au Musée de l'Université de Yeshiva de New-York  
(janvier à août 2011) sous la direction de Zachary Paul Levine*



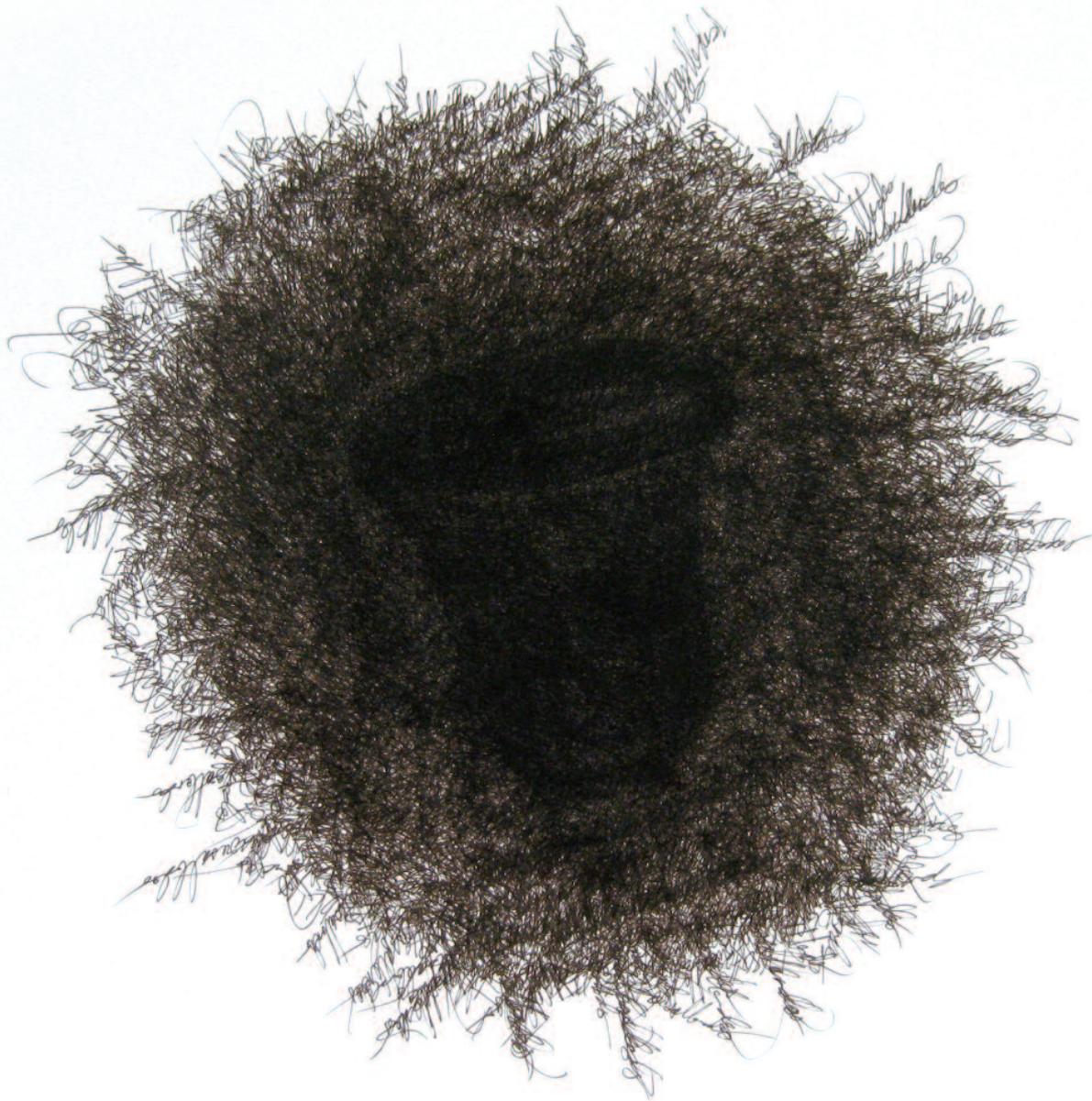
*Palimpseste sans titre, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.*



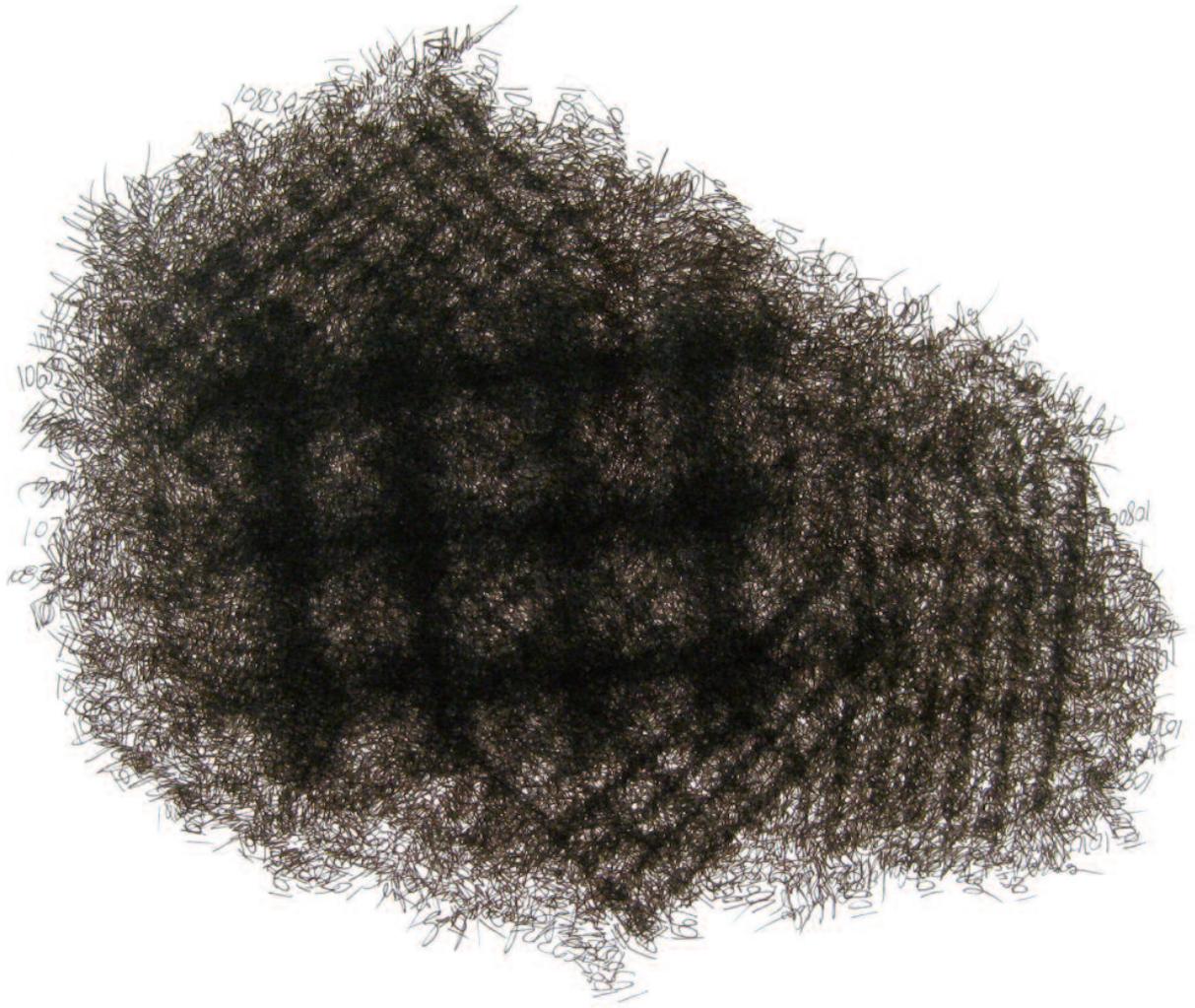
*Palimpseste Division*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



*Palimpseste sans titre*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



*Palimpseste Cloches en Europe, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.*



*Palimpseste Grille*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



Le registre de l'artiste, utilisé pour inscrire les noms des réfugiés sur chaque dessin, et servant à la documentation du processus, 2005-2010, plume et encre sur papier, 21 x 26 cm.

Le registre original utilisé par Aristides de Sousa Mendes, pour inscrire les noms des récipiendaires des visas, daté du 17 juin 1940.

17 JUN 1940	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
	1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945



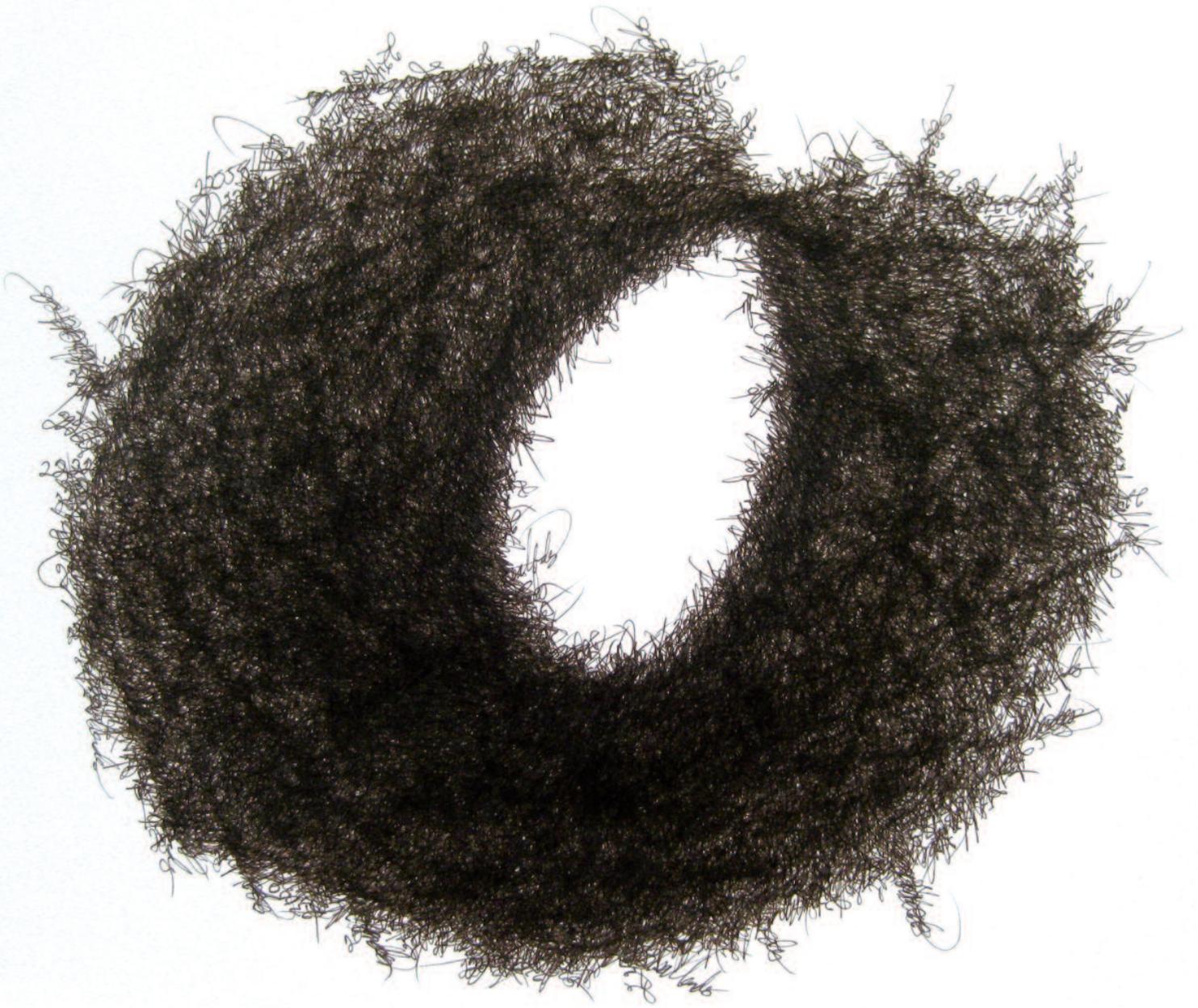
*Palimpseste sans titre*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



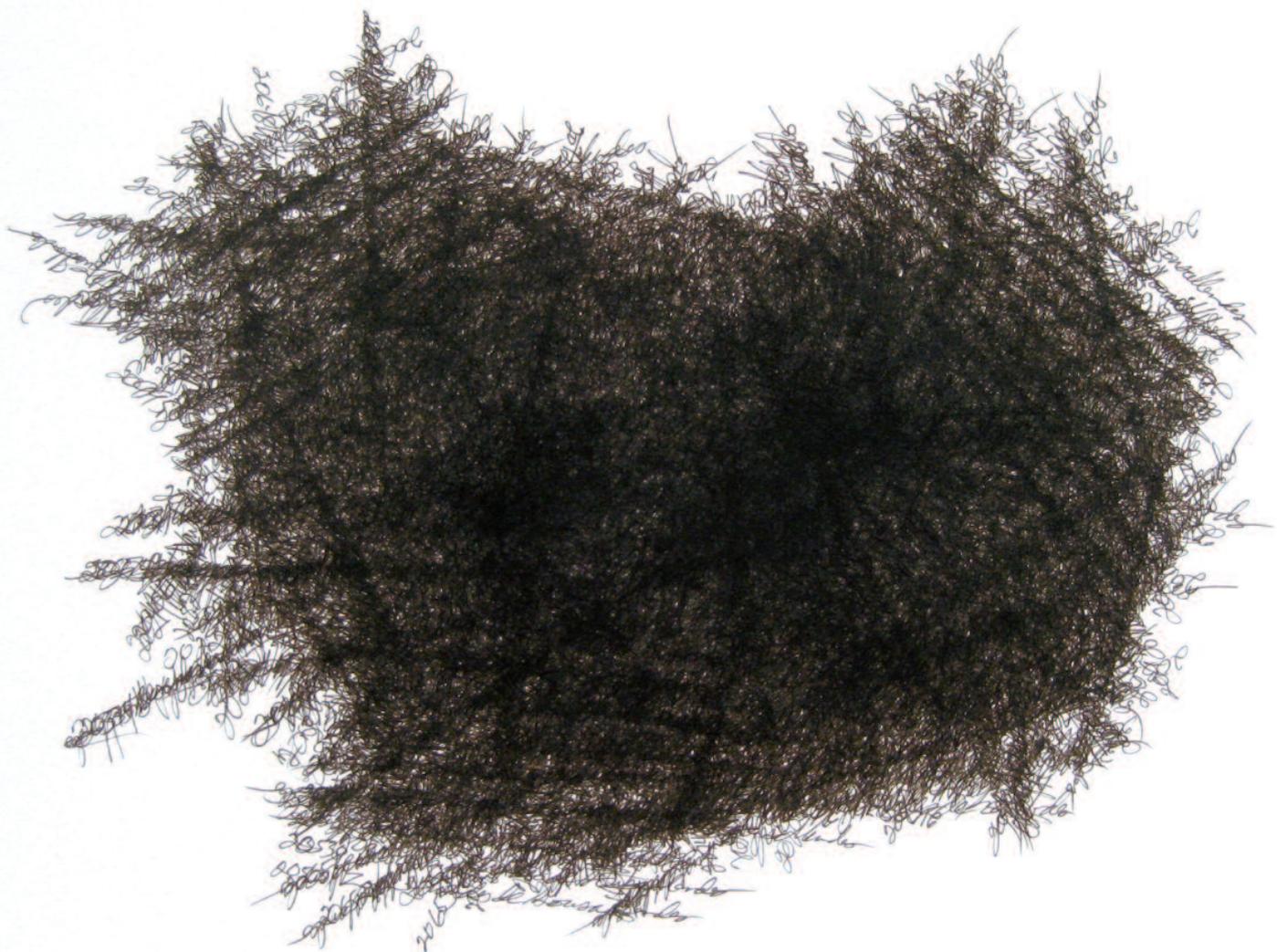
*Performance*, travail en cours, depuis 2008, plume et encre sur papier, 192 x 192 cm



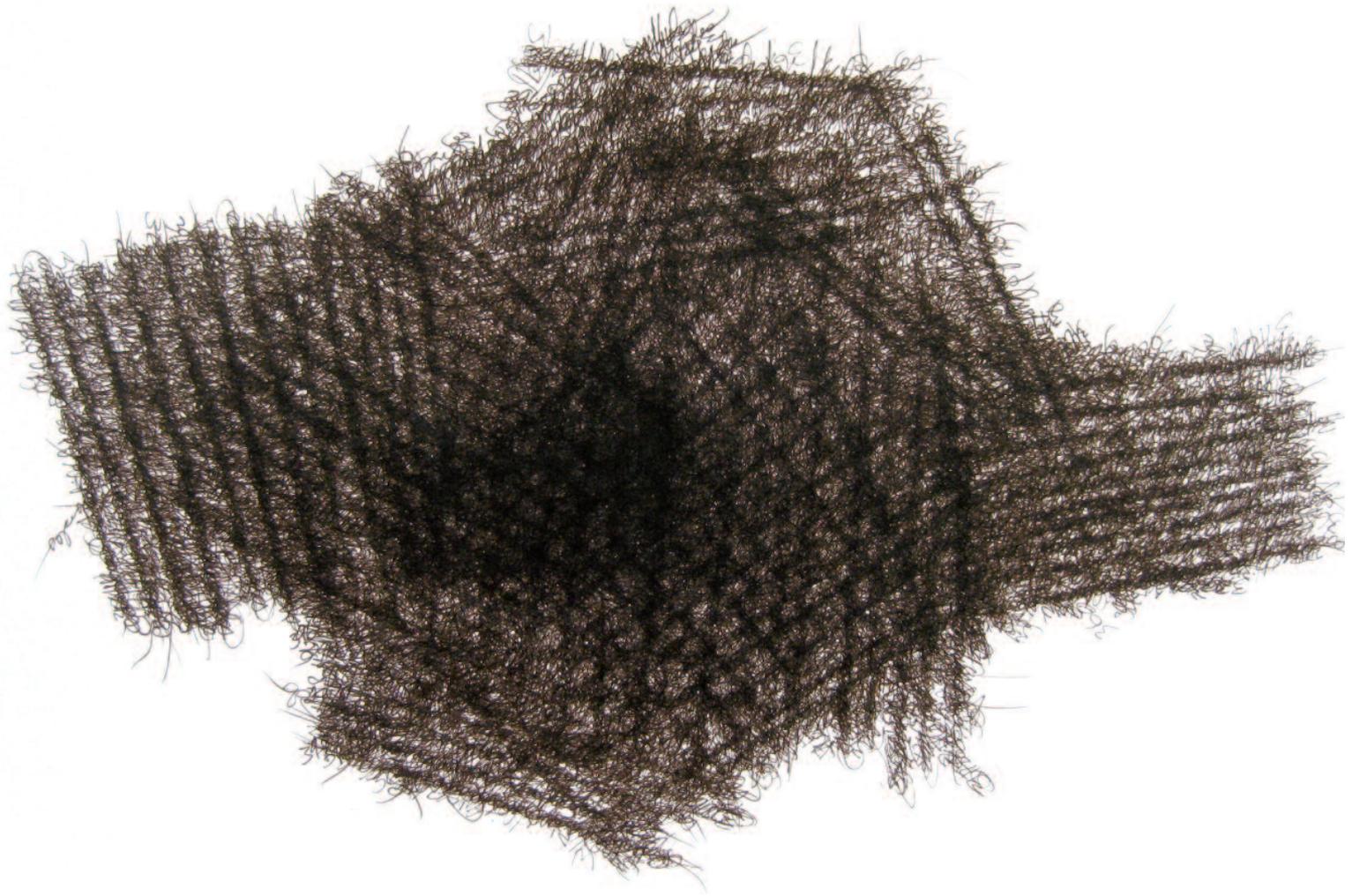
*Palimpseste Triangle*, détail, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



*Palimpseste sans titre*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



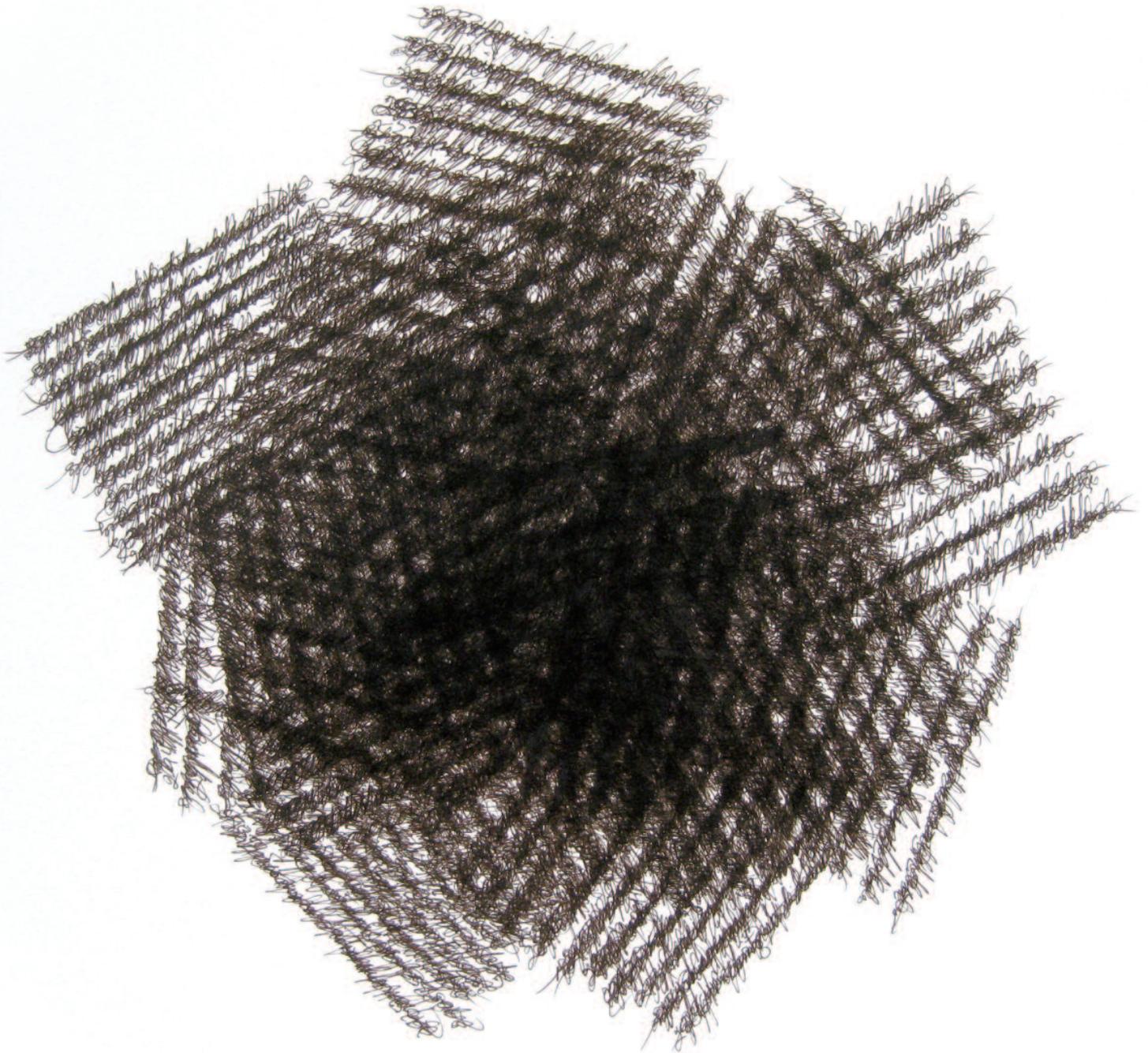
*Palimpseste sans titre*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



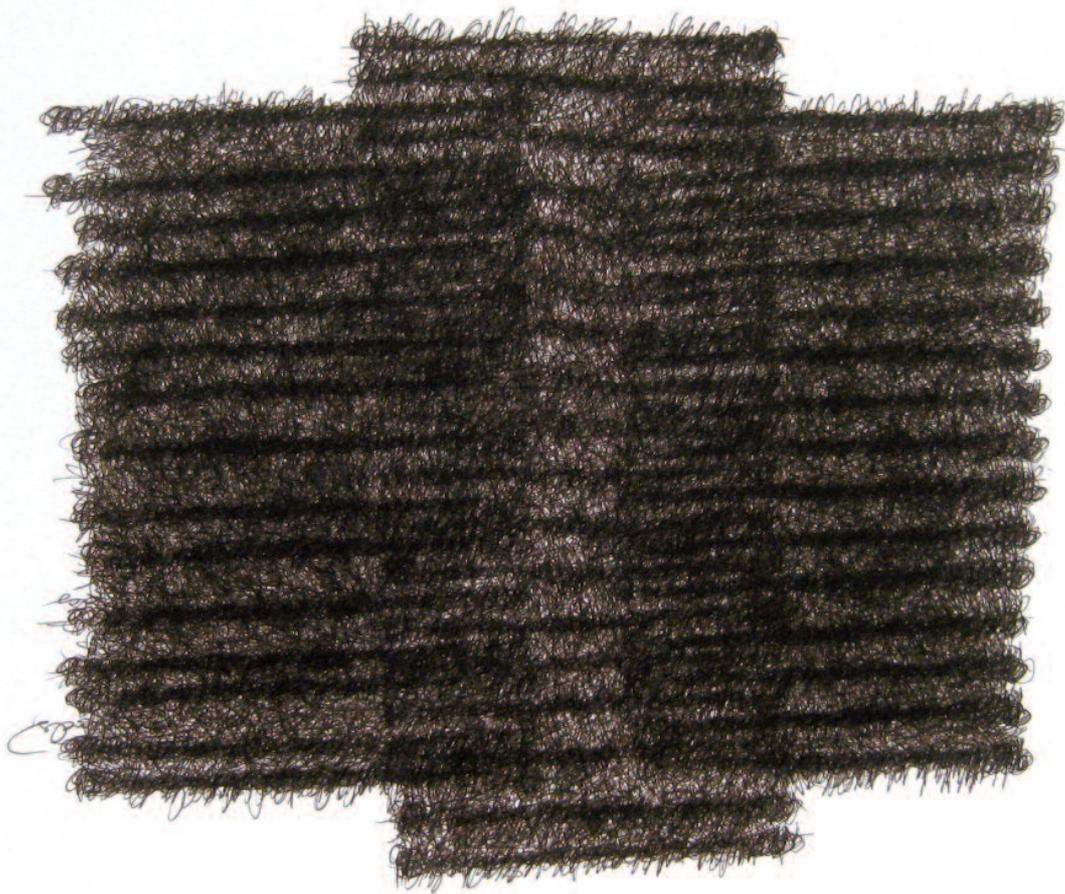


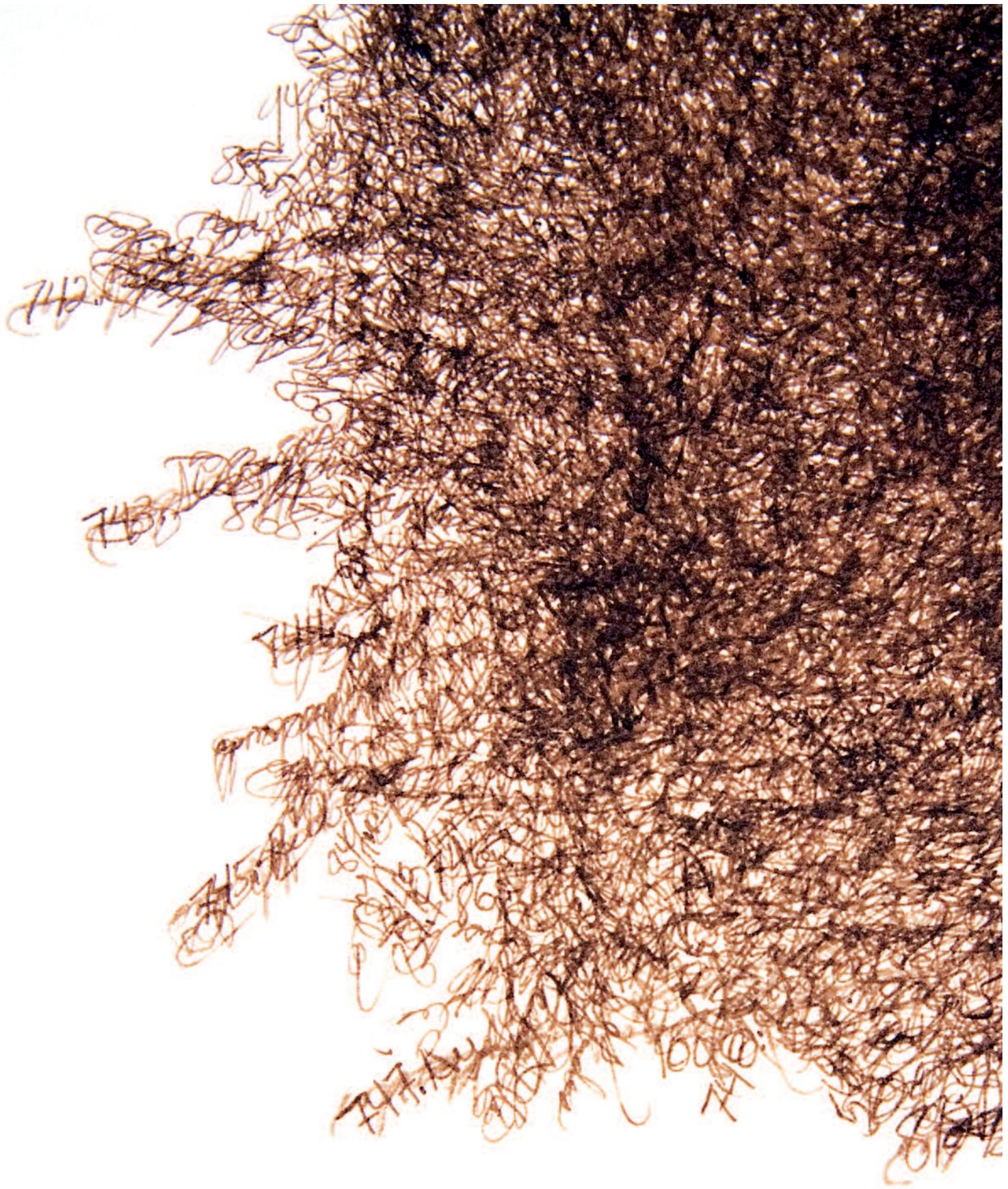
*Palimpseste Œil*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.





*Palimpseste sans titre*, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.





*Palimpseste sans titre*, détail, 2005-2010, plume et encre sur papier, 55 x 76 cm.



*Valises reliquaires pour pain*, 2005-2010, supports mixtes (valises, pain et textiles variés), dimensions variables.



*Valises reliquaires pour pain*, 2005-2010, supports mixtes, 60 x 60 x 15 cm.



*Valises reliquaires pour pain*, 2005-2010, supports mixtes, 30 x 30 x 15 cm.

# *Aristides de Sousa Mendes*

Aristides et son frère jumeau, César, sont nés le 19 juillet 1885 dans le village de Cabanas de Viriato situé au centre du Portugal.

En 1909, ses études terminées, Aristides épouse Angelina, née le 20 août 1888 à Beijos. Elle jouera un rôle très important dans sa vie, toujours à ses côtés. Au Portugal les idées démocratiques, républicaines et sociales font irruption dans une société monarchique et conservatrice. Le pays vit une période de forts changements.

Aristides sera successivement en poste en Guyane Britannique, à Zanzibar en Afrique orientale britannique et au Brésil. Mais en 1919, en raison de ses convictions monarchiques, Aristides est mis en disponibilité. De 1921 à 1926, Aristides occupe des postes de consul à San-Francisco, puis au Brésil. En 1926, il est rappelé à Lisbonne au service de la direction générale des Affaires commerciales et consulaires. En 1927, il est nommé consul à Vigo, au nord-ouest de l'Espagne, où il est sermonné par son ministère pour ne pas avoir appliqué les consignes – son gouvernement refusait l'entrée des Républicains espagnols au Portugal. En 1929, il est nommé à Anvers (Belgique) et accrédité au Grand Duché de Luxembourg, il y demeurera 9 ans. En 1932, César, le jumeau d'Aristides est nommé ministre des Affaires étrangères par Salazar qui vient de prendre les rênes du pouvoir. César essaye de réformer le ministère en limogeant des diplomates et de hauts fonctionnaires comme le secrétaire général, le comte de Tovar, Pedro Lemos. César n'avait d'autre ambition que de servir son pays mais ne parviendra pas à atteindre ses objectifs. Il sera démis par Salazar et le comte de Tovar deviendra un ennemi de la famille.

En 1933, Hitler devient chancelier de l'Allemagne.

En 1938, Salazar nomme Aristides consul général du Portugal à Bordeaux, avec la responsabilité des consulats de Toulouse et de Bayonne. L'année même de son arrivée à Bordeaux Aristides rencontre une jeune musicienne française de 30 ans, Andrée Cibial, qui devint très vite amoureuse d'Aristides. Le consul finit par céder à ses avances. Une petite Marie-Rose naîtra deux ans plus tard de cette rencontre. Mais c'est avec Angelina, son épouse, qu'il fera face aux événements de juin 1940. Elle qui accueillera à son domicile d'innombrables réfugiés qui fuyaient la mort, et cela avec un inlassable dévouement qui a fait l'admiration de tous.



Aristides de Sousa Mendes  
en tenue d'apparat.

Quand la guerre éclate en septembre 1939, Aristides a 54 ans. Son frère César est ambassadeur du Portugal en Pologne lorsque le pays est envahi par les troupes allemandes. Il fait parvenir à Aristides des nouvelles alarmantes.

À Bordeaux, Aristides de Sousa Mendes est confronté à des demandes de visas, de plus en plus nombreuses, des réfugiés qui arrivent du nord de l'Europe. Ils fuient devant l'avancée nazie et tentent de partir vers le monde libre par le port de Bordeaux ou les villes portuaires portugaises.

Salazar, bien que favorable à Hitler et à Mussolini, veut maintenir des relations cordiales avec l'Espagne et la Grande-Bretagne. Il parviendra à conserver la neutralité du Portugal. Le 11 novembre 1939, il envoie à tous ses diplomates en poste la circulaire n° 14. Elle est destinée à interdire l'entrée du Portugal aux « gens indésirables » vu « les circonstances anormales actuelles », en sélectionnant les réfugiés. Cette mesure s'adresse particulièrement aux étrangers de nationalité indéfinie, contestée ou en litige, aux apatrides, aux porteurs de passeport Nansen délivré par la Société des Nations, aux Juifs expulsés de leur pays d'origine ou du pays dont ils sont ressortissants, aux personnes suspectées d'activités politiques contre le nazisme...

Aristides de Sousa Mendes trouve les nouvelles directives de la circulaire n° 14 à la fois inhumaines, racistes et anticonstitutionnelles. Il compatit aux situations des réfugiés qui assiègent son consulat. Il envoie des centaines de demandes de dérogations à Lisbonne. Elles seront, dans une large majorité refusées, ou resteront sans réponse.

À partir de novembre 1939, il émet quelques faux passeports et accorde quelques visas, n'envoyant les demandes d'autorisations qu'une fois ses protégés arrivés à bon port. Mais il doit les refuser à des centaines d'autres. Ces irrégularités sont très vite détectées par les services du Ministère et la police politique portugaise. Salazar, connu pour sa sévérité, le menace d'un procès disciplinaire.

Les troupes allemandes avancent rapidement, elles frappent vite et fort. César est toujours en poste à Varsovie durant les bombardements de la ville.

En avril 1940, la grande-duchesse de Luxembourg, sa famille, les principaux membres de son gouvernement et 70 000 Luxembourgeois prennent le chemin de l'exil. 50 000 réfugiés hollandais et deux millions d'évacués belges viennent s'ajouter aux millions de Français qui cherchent à gagner le sud de la France.

La population de Bordeaux, du nombre de 300 000 personnes avant le 10 mai, dépasse 700 000 à la fin du même mois. Le nombre de réfugiés en attente de visa devant le consulat du Portugal augmente chaque jour. Lisbonne reste le seul port d'Europe de l'Ouest ouvert, avec des liaisons vers les Amériques, le Moyen-Orient et l'Afrique.

Le 24 mai 1940, Salazar envoie une nouvelle circulaire n'autorisant plus aucun visa sans autorisation préalable. Aristides continue comme si de rien n'était.

Au consulat, devant lequel bivouaquent de nombreux réfugiés, les demandes quotidiennes se chiffrent à plusieurs centaines. Aristides est contraint de ne pas y répondre, même s'il commet « quelques irrégularités ».

Fin mai, la police portugaise des frontières intercepte 17 Belges porteurs de visas non autorisés et des Polonais munis de faux passeports, tous établis par Aristides. Il persiste à concéder quelques visas non autorisés, demandant ensuite les autorisations par télégramme sans attendre les réponses qu'il devine négatives.

Le 10 juin 1940 l'Italie, alliée de l'Allemagne, déclare la guerre à la France et à la Grande-Bretagne.

Le 12 juin 1940, la rencontre d'Aristides de Sousa Mendes et du rabbin Haïm Kruger, Juif polonais âgé de 37 ans, va jouer un rôle déterminant. Au fil de longues discussions, une amitié profonde naît entre les deux hommes. Le rabbin Kruger lui demandera de sauver son peuple. Le 13 juin, Aristides envoie un télégramme à son ministère demandant l'autorisation d'émettre des visas pour le rabbin Kruger, sa famille et 28 autres réfugiés. La réponse est immédiate et catégorique : « *Non ! Ces personnes ne peuvent être admises au Portugal, c'est contraire à la circulaire n° 14* ».



Aristides de Sousa Mendes en 1940.

Le 17 juin à Bordeaux, le maréchal Pétain, âgé de 84 ans, est appelé à la présidence du Conseil. Il demande l'armistice à l'Allemagne, signant la défaite de la France, la fin de la III<sup>e</sup> République et s'engageant dans la politique de collaboration avec l'occupant. Ce même 17 juin à Bordeaux, Aristides de Sousa Mendes ne décide pas de démissionner. Il choisit d'être honnête avec sa conscience. Il choisit d'agir, de désobéir !

En présence de sa femme, Angelina, de leurs enfants Pedro Nuno, José et Isabel, de son neveu César, de ses proches collaborateurs et de la famille Kruger, Aristides fait cette courte déclaration :

*« À partir d'aujourd'hui je vais obéir à ma conscience. Je n'ai pas le droit en tant que chrétien de laisser mourir ces femmes et ces hommes. Mon gouvernement refuse les demandes de visa que je lui propose. J'ai actuellement le pouvoir et la possibilité de sauver des milliers de personnes venues de toute l'Europe et fuyant les troupes allemandes. Elles espèrent trouver asile au Portugal. Ce sont des êtres humains et leur position sociale, leur origine, leur religion ou leur couleur de peau me sont totalement indifférentes. Ils ont besoin de moi, je peux leur sauver la*

*vie, je suis chrétien et comme tel je crois que je n'ai pas le droit de laisser périr ces réfugiés, dont une grande partie sont des Juifs. Aussi, je déclare, qu'à partir de cet instant, je donnerai gratuitement un visa à quiconque me le demandera, contre les ordres iniques et injustes de mon gouvernement».*

À ses enfants, il dit : « *Je ne sais pas ce que le futur nous réserve, à votre mère, à vous et à moi-même. Matériellement, notre vie ne sera pas aussi bonne qu'elle l'a été jusqu'à présent. Malgré tout, soyons courageux et gardons à l'esprit qu'en donnant à ces réfugiés une chance de vivre et d'échapper à la barbarie, nous aurons une chance de plus d'entrer au Royaume des Cieux, car ce faisant, nous ne ferons rien d'autre que d'appliquer les commandements de Dieu».*

Il sait déjà que Salazar ne lui pardonnera pas sa désobéissance.

Ce même 17 juin à Bordeaux, le général de Gaulle n'accepte pas de déposer les armes. En désaccord avec la demande de Pétain, il choisit de désobéir ! Guidé par sa conscience il quitte la France et avec son nouveau gouvernement, il s'envole de Mérignac pour Londres. Il y prononcera le lendemain sur les ondes de la BBC, *Radio-Londres*, le fameux Appel du 18 juin 1940.

Aristides de Sousa Mendes ouvre le consulat à huit heures et demande à tous de se mettre au travail, d'aller chercher les passeports, de laisser entrer tout le monde, il n'y a pas de temps à perdre. Aidé d'Angelina, de leurs fils Pedro Nuno et José, du rabbin Kruger, du secrétaire José Seabra et de qui peut les assister, il signe des milliers de visas et émet des passeports.

Lorsque les réserves de documents officiels sont épuisées, il appose son tampon et sa signature sur de simples bouts de papier. Certains proposent de grosses sommes pour un visa. Il refuse et leur accorde les visas, comme aux autres, jusqu'au dernier.

Le secrétaire consulaire José Seabra tente de faire respecter au minimum les règlements, il enregistre chaque visa. Le lendemain, le consulat ne fermera plus ses portes et José Seabra, débordé, abandonnera écritures et encaissements pour accélérer la délivrance.

Angelina soutient Aristides dans ses choix de citoyen de l'Humanité. Elle aide et accueille les réfugiés dans la grande maison du quai Louis-XVIII, à Bordeaux.

La nouvelle se répand comme une trainée de poudre parmi la population cosmopolite des réfugiés. L'espoir renaît. Avec leur précieux sésame, des milliers de personnes prendront la route vers le Portugal.

Aristides demande à son vice-consul honoraire de Toulouse, Émile Gissot, de délivrer des visas à tous, sans aucune distinction.

*Manuel Dias Vaz*  
président du Comité national français  
en hommage à Aristides de Sousa Mendes

# Présentation de l'exposition du Comité Sousa Mendes Aristides de Sousa Mendes, le Juste d'Aquitaine



Le 17 Juin 1940, après une longue réflexion, Aristides de Sousa Mendes décide, soutenu par son épouse, d'accorder des visas « à tout le monde ». Les informations de son frère jumeau, César alors ambassadeur du Portugal à Varsovie, ont participé à sa décision. Pedro Nuno, le fils d'Aristides, raconte :

« Notre père nous a dit qu'il aurait entendu une voix, celle de sa conscience ou celle de Dieu, qui lui dictait la conduite à suivre, et que cela était très clair pour lui ».

## ARISTIDES DE SOUSA MENDES le Juste d'Aquitaine

Consul du  
Portugal à  
Bordeaux

Aristides de Sousa Mendes est consul du Portugal à Bordeaux en 1940.

Il choisit de désobéir à son gouvernement.

Il sauve des milliers de personnes en leur délivrant des visas pour la vie et la liberté.



# les origines

Aristides de Sousa Mendes, aristocrate catholique conservateur, et son frère jumeau César naissent le 19 juillet 1885 dans le village de Cabanas de Viriato, au centre du Portugal.

Dans cette région de Beira Alta, entre Coimbra, Viseu et Guarda, est né et a combattu le héros lusitanien Viriato. Elle est marquée par la notion d'autorité et d'honneur, selon l'écrivain portugais Fernando Da Costa.

Le père d'Aristides et de César de Sousa Mendes, José de Sousa Mendes, juge au tribunal de Coimbra, est considéré par tous comme un homme ayant un grand sens de la justice, du droit et des règles.

C'est dans cet environnement social et familial qu'Aristides grandit, est éduqué et formé. Il fait ses études avec César. Ils obtiennent leur diplôme en droit à l'université catholique de Coimbra, en 1907.



ANGÉLINA ET ARISTIDES DE SOUSA MENDES, 1911



MAISON FAMILIALE À CABANAS DE VIRIATO



CÉSAR DE SOUSA MENDES, 1938

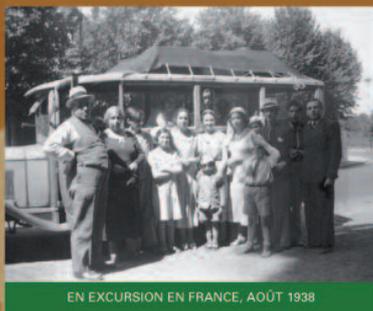
En 1909, Aristides de Sousa Mendes épouse sa cousine germaine, Angéline. Elle joue un rôle très important dans sa vie. Aimant recevoir, ils créent de grandes réceptions. Leur maison est réputée pour ses banquets et ses manifestations prestigieuses. César, le jumeau d'Aristides, est nommé ministre des Affaires étrangères en 1932, par Salazar qui vient de prendre les rênes du pouvoir. Fin 1934 César est remercié sans ménagement, les relations entre Salazar et les jumeaux se tendent.

ARISTIDES DE SOUSA MENDES EN TENUE D'APPARAT

# la carrière

Aristides et César entrent dans la carrière diplomatique au ministère des Affaires étrangères quand est proclamée la République au Portugal, le 5 octobre 1910.

Ils prennent leurs fonctions dans une période de mutation, de changement où les idées démocratiques, républicaines et sociales font irruption dans une société monarchique et conservatrice.



EN EXCURSION EN FRANCE, AOÛT 1938

Aristides de Sousa Mendes occupe des postes de consul du Portugal, successivement en Guyane Britannique; à Zanzibar, Afrique-Orientale-Britannique; à San Francisco et Boston, États-Unis; à Maranhão et à Porto Alegre, Brésil; à Vigo, Espagne; à Anvers, Belgique; à Bordeaux, France.



ARISTIDES DE SOUSA MENDES



ARISTIDES DE SOUSA MENDES AVEC SON ÉPOUSE ET SES ENFANTS, ZANZIBAR, 1917

Le 1<sup>er</sup> août 1938, Aristides de Sousa Mendes est nommé consul général du Portugal à Bordeaux. Il peut prétendre à une vie tranquille et confortable. Mais le ciel de l'Europe se couvre de sombres nuages.

*Aristides de Sousa Mendes*



# Bordeaux dans la tourmente

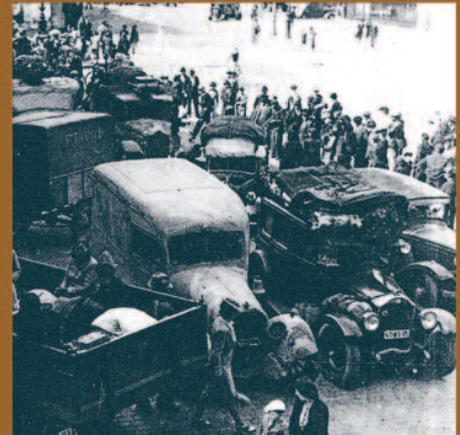


La guerre est déclarée le 3 septembre 1939, un an après la nomination d'Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux. Elle plonge l'Europe dans une énorme tragédie.

En 1939, la Pologne est envahie par les troupes nazies. Grâce à César, son jumeau ambassadeur du Portugal à Varsovie, et à sa relation étroite avec Calheiro de Menezes, ambassadeur du Portugal en Belgique, Aristides de Sousa Mendes connaît le drame qui frappe l'Europe et les conséquences de l'avancée des troupes du 3<sup>e</sup> Reich.

Dès la fin 1939, du nord de l'Europe, de Pologne, d'Autriche, d'Allemagne... affluent des réfugiés à Bordeaux. Les demandes de visas auprès des consulats se multiplient.

Aristides de Sousa Mendes sollicite auprès de son ministère des dérogations pour les visas de certains réfugiés. Le 11 novembre 1939, devant le nombre de demandes de plus en plus important, le Ministre des Affaires étrangères du Portugal décide d'établir la circulaire n° 14. Elle vise à limiter et à « trier » l'entrée au Portugal des réfugiés jugés indésirables : les Juifs, les réfugiés politiques, les apatrides... Toute prétention doit désormais être visée préalablement par le Ministère.



JUIN 1940, RÉFUGIÉS À BORDEAUX, PLACE PEY-BERLAND



L'ANCIEN CONSULAT GÉNÉRAL DU PORTUGAL À BORDEAUX, 14 QUAI LOUIS XVIII



# Bordeaux, ville de la peur

Les réfugiés se multiplient à Bordeaux.

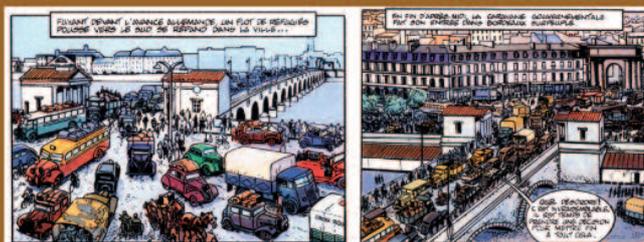
La Hollande, la Belgique, le Luxembourg et le nord de la France sont, à leur tour, occupés.

Entre avril et juin 1940, Bordeaux voit sa population multipliée par quatre, atteignant près d'un million. Dans la ville règne un certain chaos, la situation est complexe et pénible.

Les réfugiés cherchent à obtenir des visas pour fuir la guerre en passant par le Portugal, l'une des rares portes de sortie au sud de l'Europe, pour gagner l'Angleterre, les États-Unis, l'Amérique-Latine, le Canada ou l'Afrique-du-Nord.

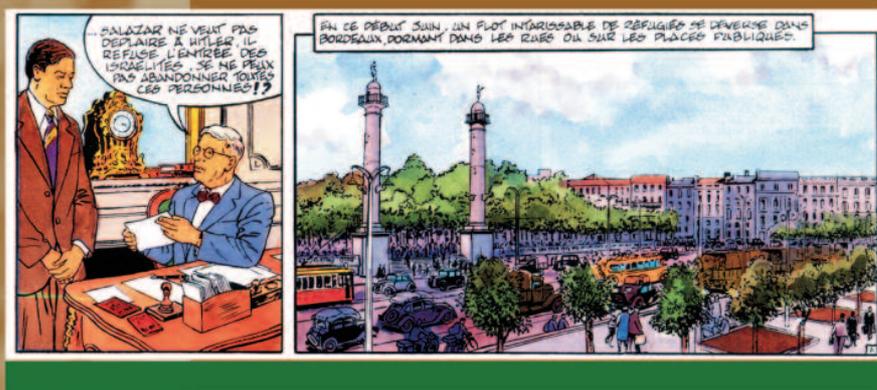


DES RÉFUGIÉS À LA GARE SAINT-JEAN, À BORDEAUX



Des milliers de réfugiés attendent, dans la peur, devant le consulat. Le gouvernement portugais lui demande d'appliquer la circulaire n° 14 à la lettre.

Aristides de Sousa Mendes est confronté à un dilemme : appliquer les ordres iniques ou obéir à sa conscience d'homme libre.



Aristides de Sousa Mendes



# le devoir de conscience

Le 12 juin 1940, la rencontre entre Chaïm Kruger et Aristides de Sousa Mendes joue un rôle déterminant.

D'origine polonaise, Chaïm Kruger est rabbin à Bruxelles. Après les bombardements du 10 mai 1940, il fuit la capitale belge avec sa femme, ses cinq enfants et une partie de la communauté juive. Réfugié à Bordeaux, il supplie Aristides de Sousa Mendes de lui délivrer des visas pour les siens.



LE RABBIN KRUGER ET ARISTIDES DE SOUSA MENDES EN 1940, À LISBONNE

Le Consul lui demande :

« Où logez-vous, Monsieur le Rabbin ?  
– Dans la rue, Monsieur le Consul, comme la majorité de mes frères juifs. »

Le consul l'accueille avec sa famille, au Consulat.

Le 13 juin, Aristides de Sousa Mendes demande des visas pour le rabbin, sa famille et 28 autres réfugiés. La réponse est immédiate et catégorique :

« Non ! Ces personnes ne peuvent être admises au Portugal, c'est contraire à la circulaire n° 14 ».

Aristides est déchiré par la réponse. Exténué, il s'isole, prostré à l'idée de ne pouvoir aider ces réfugiés.

Le 17 juin au matin, l'air grave et fatigué aux côtés de sa femme Angéline, il s'adresse à ses enfants et au personnel du Consulat.

Il déclare :

« Mon gouvernement refuse les demandes de visas que je lui propose. J'ai actuellement le pouvoir et la possibilité de sauver des milliers de personnes venues de toute l'Europe et fuyant les troupes allemandes. Elles ont l'espoir de trouver asile au Portugal, ce sont des êtres humains et leur position sociale, leur origine, leur religion ou leur couleur de peau me sont totalement indifférentes. Elles ont besoin de moi, je peux leur sauver la vie, je suis chrétien et comme tel je crois que je n'ai pas le droit de laisser périr ces réfugiés, dont une grande partie sont des Juifs. Aussi je déclare, qu'à partir de cet instant, je donnerai gratuitement un visa à quiconque me le demande, contre les ordres iniques et injustes de mon gouvernement ».

À ses enfants présents :

« Je ne sais pas ce que le futur réserve à votre mère, à vous-même et à moi-même. Matériellement, notre vie ne sera pas aussi bonne qu'elle l'a été jusqu'à présent. Malgré tout, soyons courageux et gardons à l'esprit qu'en donnant à ces réfugiés une chance de vivre et d'échapper à la barbarie, nous aurons une chance de plus d'entrer au Royaume des cieux, car ce faisant, nous ne ferons rien d'autre que d'appliquer les commandements de Dieu ».

Face aux propos de sa fille Isabelle et de son gendre Jules, il ajoute :

« Sois confiante et courageuse, car tous ces êtres humains ont besoin de nous ».



DÉS LORS, CHAQUE JOUR, UNE FEUILLE DE PAPIER GRAS SE PRÉCÈDE À LA PORTE DU CONSULAT.

IL EST GRAND TEMPS DE FAIRE LES ALLEMANDS AVANCENT TOUJOURS!



# des visas pour la liberté

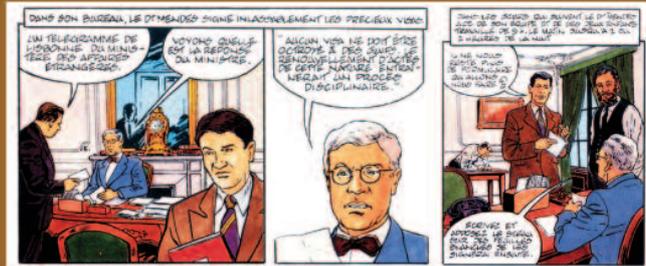
Et il demande à tous de se mettre au travail. Il dit aux policiers devant le Consulat de laisser entrer tous ces gens...

Les 17, 18 et 19 juin à Bordeaux, jour et nuit, il officie.

*« Je donnerai, gratuitement un visa à quiconque me le demande, contre les ordres iniques et injustes de mon gouvernement. Quelque soit leur origine, religion, nationalité ou couleur de peau, ils ont besoin de moi, je peux leur sauver la vie ! »*



PASSEPORT DE THÉRÈSE HAHN ET DE SES DEUX FILS, PIERRE ET ROGER, PORTANT UN VISA SOUSA MENDES DU 19 JUIN 1940. SIGNÉ DE LA MAIN DU SECRÉTAIRE DU CONSULAT, JOSÉ SEABRA.



Le jour-même où Aristides de Sousa Mendes décide de délivrer des visas à tous les réfugiés, un autre grand personnage de l'Histoire prend une décision importante, qui va compter dans le destin de la France, Charles de Gaulle. Il décide le 17 juin 1940, de partir de Mérignac vers Londres, d'où il lance l'Appel, le 18 juin 1940.

À Bordeaux, se joue l'avenir de la République et le destin de la France entre Pétain et Laval face à de Gaulle et Mandel.

Les huit jours qui suivent, du 17 au 25 juin, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye, Aristides de Sousa Mendes, soutenu par sa famille et par ceux qui ont accepté de l'aider, délivre des visas pour plus de 30 000 personnes (selon les estimations, 32 000 à 34 000 porteurs de visas, dont plus de 10 000 juifs).



Dans la nuit du 19 au 20 juin 1940, Bordeaux est l'objet des frappes de l'aviation allemande. 65 morts, 80 blessés. Les forces allemandes entrent dans la ville.

*Aristides de Sousa Mendes*

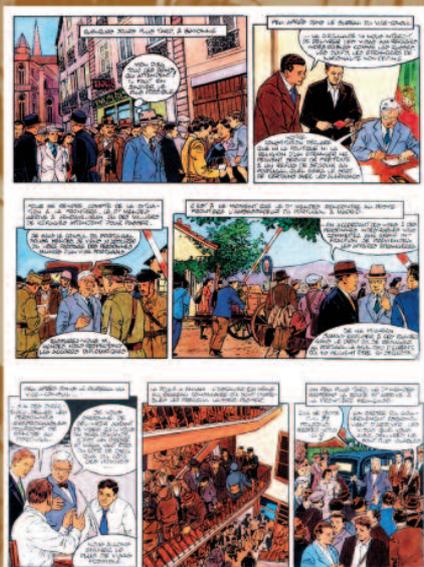


# le départ vers Bayonne



Le 20 juin au matin Aristides de Sousa Mendes, informé de la situation Bayonnaise, décide de s'y rendre.

Il y est confronté à une foule en détresse qui crie et lui demande des visas.



Aristides de Sousa Mendes demande à Manuel Vieira Braga, son vice-consul, de délivrer des visas à tous ces réfugiés, qui lui répond :

*« Je ne peux obéir qu'aux ordres de mes supérieurs et à la circulaire n° 14 du 11 novembre 1939. – Votre responsable hiérarchique c'est moi et en ma qualité de Consul général, je vous ordonne de délivrer des visas à tout le monde ».*

Devant la foule massée dans la rue, dans la cour et l'escalier en bois, Aristides de Sousa Mendes fait descendre une table et une chaise dans la cour. Il y délivre des milliers de visas les 20, 21 et 22 juin.

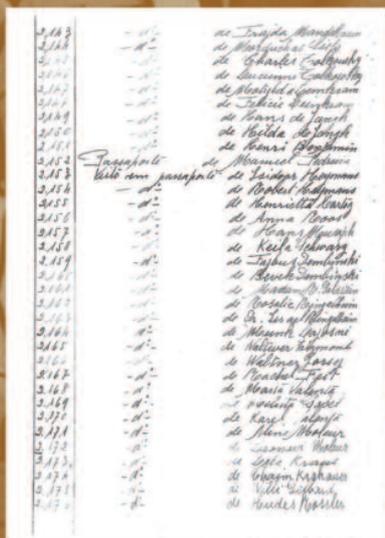
Le Vice-consul l'informe :

*« Vous commettez un acte grave, vous vous exposez à des sanctions et des conséquences pour votre carrière. – Cher ami, ma carrière est secondaire par rapport à toutes ces vies à sauver ».*

Par son acte de courage, de lucidité et de résistance, en refusant les ordres inhumains de Salazar et en obéissant à sa conscience, Aristides de Sousa Mendes a sauvé des camps de la mort, de l'Holocauste, plus de 30 000 hommes, femmes et enfants innocents.

*« L'acte accompli par Aristides de Sousa Mendes fut la plus grande action de sauvetage menée par une seule personne pendant l'Holocauste. »*

Selon l'historien de la Shoah, Yehuda Bauer.



LA PORTE DE L'ANCIEN CONSULAT DU PORTUGAL DE BAYONNE, 8 RUE DU PILORI



À BAYONNE LE 20 JUIN, TERESKA SZWARC REÇOIT UN VISA SOUSA MENDES. ELLE REJOINT LONDRES ET À MOINS DE 20 ANS S'ENGAGE DANS LES VOLONTAIRES FRANÇAISES DU GÉNÉRAL DE GAULLE



# Hendaye

Le 22 juin 1940, à Bordeaux, le gouvernement français capitule.



Aristides de Sousa Mendes se rend au poste frontière d'Hendaye. Devant la foule en détresse il continue de signer des visas, dans sa voiture, à la terrasse d'un café...

Le 23 juin, Salazar, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères portugaises, est alerté par sa police politique, par la sécurité des frontières, par les renseignements anglais, par la sécurité espagnole... Ils sont confrontés à des milliers de réfugiés qui traversent l'Espagne et arrivent à la frontière portugaise avec des visas délivrés par Aristides de Sousa Mendes.

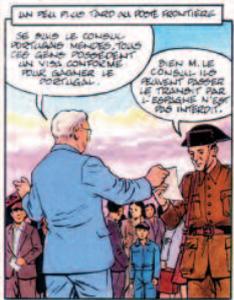
Salazar décide d'envoyer immédiatement à Saint-Sébastien et à Hendaye un haut fonctionnaire de son ministère et son ambassadeur à Madrid, Teotónio Pereira. Ils sont chargés d'examiner la situation et de mettre un terme à l'action d'Aristides de Sousa Mendes.



Le 25 juin, à Hendaye, l'Ambassadeur convoque Aristides de Sousa Mendes qui comprend que les visas qu'il n'a cessé de délivrer sont refusés par la police espagnole d'Hendaye. Il invite tous ces réfugiés à le suivre. À quelques kilomètres un poste frontière est isolé, les consignes ne peuvent y être parvenues. Il se présente en tête de cette foule et déclare aux douaniers :

« Je suis le consul général du Portugal à Bordeaux. Tous ces réfugiés sont en possession de visas que je leur ai délivrés, ils ont le droit de se rendre dans mon pays ».

Les douaniers les laissent passer.



Sur ordre de Salazar, Teotónio Pereira relève Aristides de Sousa Mendes de ses fonctions, en le traitant d'homme ayant perdu la raison.

Le Consul aurait répondu :

« Ne faut-il pas être fou pour être un homme juste ? ».

Un télégramme du ministère des Affaires étrangères du Portugal, daté du 24 juin au soir, décrète que les visas émis par le consul général du Portugal à Bordeaux, sont nuls et sans effet.



TELEGRAMME DU MINISTÈRE DU 23 JUIN



POSTE FRONTIÈRE DE BEHOBIE



PONT FRONTIÈRE, SUR LA BIDASSOA

Aristides de Sousa Mendes

# le procès et la condamnation

Le 4 juillet 1940, Salazar ordonne l'ouverture d'une procédure disciplinaire contre Aristides de Sousa Mendes.



Le 8 juillet, Aristides de Sousa Mendes arrive à Lisbonne où il demande une audience au président du Conseil pour justifier ses actes. L'audience n'a jamais été accordée. Vers le 10 juillet, Aristides de Sousa Mendes arrive dans son village de Cabanas de Viriato et accueille chez lui des réfugiés, dont des diplomates, des membres de la famille royale de Belgique...

Le 29 août, Francisco de Paula Brito, chef de service des questions économiques au Ministère, relayé par Pedro Lemos, comte de Tovar, directeur général des Affaires politiques et consulaires, présentent un rapport accablant au conseil disciplinaire. Aristides de Sousa Mendes est accusé de désobéissance, préméditation, récidive et cumul d'infractions.

Le 30 octobre, après un pseudo procès disciplinaire, le verdict politique tombe. Salazar condamne Aristides de Sousa Mendes. Rayé de la carrière diplomatique, il voit son traitement réduit de moitié. Toute activité professionnelle au Portugal lui est interdite.

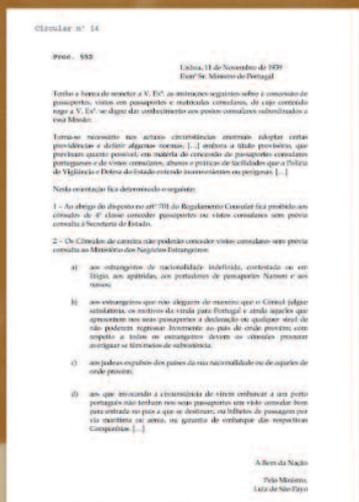
Aidé de son jumeau et d'amis, Aristides de Sousa Mendes demande une révision du procès et une modification de la décision de Salazar.

Ils saisit le Tribunal suprême, l'Assemblée nationale, la Commission disciplinaire du ministère des Affaires étrangères et le président de la République, mais en vain. Salazar en personne a mis son veto. Il en fait une affaire personnelle, en demandant que Sousa Mendes soit rayé de l'ordre des avocats.

Dès lors, la famille Mendes vit avec de faibles ressources et doit souvent manger, à Lisbonne, dans un foyer chargé d'apporter aide et soutien aux réfugiés démunis, notamment juifs.

Le 16 octobre 1948, Angéline de Sousa Mendes, meurt à Lisbonne d'une congestion cérébrale, torturée par les épreuves et la dispersion de sa famille. Durant les 39 ans de leur vie de couple elle fut une femme active, soutenant la carrière et l'engagement de son mari.

Aristides de Sousa Mendes meurt le samedi 3 avril 1954, à Lisbonne dans l'hôpital pour nécessiteux du Troisième Ordre de Saint-François. Le corps est transporté à Cabanas de Viriato où il est inhumé dans le tombeau familial tout près de sa maison, le Passal.



EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE N° 14 DU 11 NOVEMBRE 1939



# les étapes de sa réhabilitation

## 1951 à 1990

HENRY MORIN, DIEULEFIT, DRÔME.

SUZANNE RODI-BOYER, LIMOGES, HAUTE-VIENNE

1966

PÈRE PIERRE-MARIE BENOIT,

LOUISE BLAZER, MONTBÉLIARD

ARISTIDE DE SOUSA-MENDES

1951

Février 1961

1966

9 octobre 1967

Juin 1986

1987

24 mai 1987

23 juin 1987

27 juin 1987

Septembre 1987

19 mars 1988

Avril 1988

Septembre 1988

Juin 1990

Juin 1990

Publication du livre de Sebastian Mendes *La fuite à travers l'enfer*, en anglais.

L'État d'Israël décide d'honorer la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes.

Yad Vashem fait Juste parmi les nations le consul Aristides de Sousa Mendes.

Une cérémonie est organisée au Consulat général israélien à New York.

Adoption d'une résolution à la Chambre des représentants des États-Unis, sous l'impulsion de Tony Coelho.

Création, par la communauté juive et des membres de la famille sur proposition du député Robert Jacobvitz, du Comité International pour commémorer le devoir de mémoire d'Aristides de Sousa Mendes aux États-Unis.

Hommage à Aristides de Sousa Mendes à l'ambassade du Portugal à Washington, en présence du président de la République portugaise, Mario Soares.

La municipalité de Jérusalem inaugure un monument en hommage à Aristides de Sousa Mendes.

Afin de faire connaître l'action d'Aristides de Sousa Mendes, la radio bordelaise *La clé des ondes* consacre une émission en langue portugaise, animée par l'association CODIF, sous l'impulsion du frère capucin Bernard Rivière.

Le journal de la Fédération des associations franco-portugaises d'Aquitaine, publie un article tiré du journal *O immigrant*. Un groupe d'amis, Bernard Rivière, Manuel Dias Vaz et Joaquim Nogueira, entreprend la communauté juive de Bordeaux, le centre Jean-Moulin, le consulat du Portugal, la ville de Bordeaux et l'association Mémoire de Bordeaux.

L'Assemblée nationale portugaise vote à l'unanimité la réhabilitation d'Aristides de Sousa Mendes. Il est réintégré, à titre posthume, dans la carrière diplomatique avec titre d'Ambassadeur, 48 ans après les événements de juin 1940.

Le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes se constitue à Bordeaux.

Le Comité français accueille à Bordeaux Rui Afonso, journaliste canadien d'origine portugaise, auteur de deux livres sur Aristides de Sousa Mendes : *L'injustice, le cas de Sousa Mendes* et *L'Homme bon*, éd. Caminho (Portugal).

Le Comité accueille à Bordeaux une délégation de la famille Sousa Mendes et Robert Jacobvitz, président du Comité américain à la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes.

Le quotidien *Sud Ouest* publie, dans son numéro spécial consacré aux commémorations du 50<sup>e</sup> anniversaire de juin 1940, un article sur Sousa Mendes.



LA PLUS HAUTE DISTINCTION DE L'ÉTAT D'ISRAËL :  
« À ARISTIDES DE SOUSA MENDES LE PEUPLE JUIF RECONNAISSANT »

LA MÉDAILLE EST REMISE À LA FAMILLE SOUSA MENDES  
AU CONSULAT D'ISRAËL DE NEW YORK, LE 9 OCTOBRE 1967

Aristides de Sousa Mendes



# 1992 à 2003



HOMMAGE À SOUSA MENDES  
AU PARLEMENT EUROPÉEN À STRASBOURG

INAUGURATION DE L'EXPOSITION  
VISAS POUR LA VIE AUX NATIONS UNIES



LE CONSUL PROSCRIT

mai-juin 1992

Tournage à Bordeaux, Bayonne et Hendaye du film *Le consul proscrit*, réalisé par la télévision portugaise. À cette occasion la Comité reçoit cinq témoins américains sauvés par des visas Sousa Mendes.

Novembre 1992

Projection du film *Le Consul proscrit* au festival du film d'histoire de Pessac, suivie d'un débat avec Manuel Dias Vaz.

27 - 28 mai 1994

Projection, au Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux, du film *Le consul proscrit* en présence de la réalisatrice et de Mario Soares, président de la République portugaise. Inauguration, par Mario Soares, du buste d'Aristides de Sousa Mendes sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, à Bordeaux, et de la plaque en hommage à Aristides sur l'immeuble qu'occupait le Consulat en 1940, en présence du préfet de Région et de l'ambassadeur d'Israël en France.



MARIO SOARES DÉVOILANT LE BUSTE  
D'ARISTIDES DE SOUSA MENDES

Mars 1995

La ville de Lisbonne rend hommage à Aristides de Sousa Mendes.

Novembre 1996

Représentation à Bordeaux et à Pau, dans le cadre du 5<sup>e</sup> festival du théâtre portugais, de la pièce de théâtre sur Aristides de Sousa Mendes, *Nº 14* de Antonio Moncade.

17 novembre 1998

Un hommage est rendu à Aristides de Sousa Mendes par le Parlement européen de Strasbourg.

1999

La ville de Bordeaux, à la demande du comité, baptise du nom d'Aristides de Sousa Mendes une rue du nouveau quartier Haussmann.

Février 2000

Création, au Portugal, de la Fondation Aristides de Sousa Mendes.

3 avril 2000

À l'occasion de l'anniversaire de la mort d'Aristides de Sousa Mendes, est inaugurée l'exposition *Visas pour la vie* à Lisbonne et à New-York, au siège des Nations-Unies.

2001

Inauguration de la plaque en hommage à Aristides sur l'immeuble qui abritait en 1940 le Consulat bayonnais, rue du Pilon.

3 avril 2002

L'ONU rend hommage à Aristides de Sousa Mendes.

7 novembre 2002

Inauguration à Bordeaux du groupe scolaire Aristides-de-Sousa-Mendes, par Alain Juppé, ancien premier-ministre et député-maire de la ville.

2003

À Bègles, en Gironde, inauguration de la rue Aristides-de-Sousa-Mendes par Noël Mamère, député-maire.



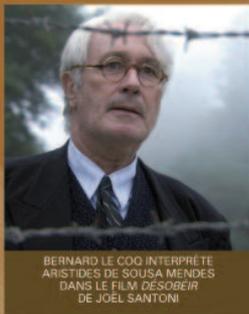
BUSTE ARISTIDES DE SOUSA MENDES



# 2004 à 2007

En juin 2004, la France et les pays alliés commémorent le 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie.

Dans ce rappel de mémoire, une série de manifestations est organisée à Bordeaux et au Portugal à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Aristides de Sousa Mendes.



- 3 avril 2004** Manifestations, à Bordeaux, en hommage à Aristides de Sousa Mendes devant le buste de l'ancien consul, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Rediffusion sur *France 3 Aquitaine* du film *Le Consul proscrit*.
- 4 avril 2004** Conférence à l'*Escale du Livre* à Bordeaux, à la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes par Manuel Dias Vaz, président du Comité.
- 8 avril 2004** Conférence organisée à Bordeaux par l'association Boulevard des Potes sur *Le pouvoir de dire non*, avec M<sup>e</sup> Gérard Boulanger, président de la Ligue des Droits de l'Homme et Manuel Dias Vaz, président du Comité.
- 17 juin 2004** Inauguration à Bordeaux, dans le quartier Haussmann de la rue Aristides-de-Sousa-Mendes par Chantal Bourragué, députée de Bordeaux, et en présence de son Excellence Antonio Monteiro, ambassadeur du Portugal en France.
- 17 juin 2004** À l'occasion de la journée mondiale en hommage aux Justes parmi les Nations, une cérémonie inter-religieuse est organisée au Musée d'Aquitaine, en mémoire à Aristides de Sousa Mendes. La cérémonie est coprésidée par Claude Maman, grand rabbin de Bordeaux et Jean-Pierre Ricard, évêque de Bordeaux, en présence de son Excellence Antonio Monteiro, ambassadeur du Portugal en France, et du frère capucin Bernard Rivière honoré de la médaille Aristides de Sousa Mendes par la fondation internationale Raoul Wallenberg.
- 11-12 octobre 2004** Musiques de Nuit organise au Goethe-Institut à Bordeaux, en partenariat avec le Comité, des concerts de musique klezmer et yiddish par le groupe Brave Old World, entrecoupés de lectures sur Aristides de Sousa Mendes et son action.
- 11 novembre 2004** Dans le cadre de la manifestation consacrée à la mémoire de la Nationale 10, organisée par MC2A à Bordeaux, en lien avec le réseau Mélanges, le président du Comité, Manuel Dias Vaz, fait une présentation de l'action d'Aristides, suivie de la projection du film *Le consul proscrit*. Les réfugiés porteurs de visas prenaient la nationale 10 pour rejoindre le Portugal.
- 11 mai 2005** À l'UNESCO de Paris, est donné un grand concert pour la paix à la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes, avec le baryton Jorge Chaminé.
- 2006** Une rue de Cenon, Gironde, est nommée rue Aristides-de-Sousa-Mendes sous l'impulsion du Comité, dévoilée par Francisco Santos Correia, consul général du Portugal ; Alain David, maire de Cenon ; Conchita Lacuey, député-maire de Floirac ; Jean-Jacques Benoît, président d'Aquitanis ; Manuel Dias Vaz, président du Comité.
- 27 mars 2006** Le Conseil général de la Gironde, sur proposition de son président, Philippe Madrelle, nomme à l'unanimité Aristides de Sousa Mendes citoyen d'honneur de la Gironde.
- 2007** Sous l'impulsion de Simone Veil, Jacques Chirac, président de la République, honore les Justes parmi les Nations de France en les faisant entrer au Panthéon : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante ».
- Juin 2007** Voyage de souvenir et de mémoire des descendants d'Aristides de Sousa Mendes à Bordeaux, Bayonne, Anglet, Hendaye pour l'Aquitaine, et pour le Portugal à Vilar Formoso, Cabanas de Viriato, Mongualde, Coimbra, Figueira da Foz, Tomar et Lisbonne.
- 2007** À Léognan, un parvis prend le nom de parvis Aristides-de-Sousa-Mendes.

Aristides de Sousa Mendes



# 2008 à 2011

Dias Vaz

Sousa Mendes  
bonne  
1940

LIVRO

e

ARISTIDES, DE BÉATRICE HAMMER  
AVEC SYLVIA DELAGRANGE,  
ARMAND ÉLOI, THIERRY JENNAUD.  
MISE EN SCÈNE ARMAND ÉLOI

des  
visas  
pour  
la vie

LE CONSUL DE BORDEAUX

LE CONSUL DE BORDEAUX, DE FRANCISCO MANSO & JOÃO CORREA

3 avril 2008

À l'occasion du 54<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Aristides, le Comité invite à Bordeaux le maire de Cabanas de Viriato et six artistes peintres portugais et espagnols.

Août - sept. 2008

Le Comité participe et s'associe au tournage du téléfilm *Désobéir*, réalisé en Aquitaine par Joël Santoni, prod. France 2.

2008

Inauguration à Anglet des salles de lecture de la bibliothèque municipale au nom d'Aristides de Sousa Mendes.

14 novembre 2008

Présentation, par le Comité en présence des acteurs et de la famille Sousa Mendes, en avant-première, du téléfilm *Désobéir* au cinéma Jean-Eustache, dans le cadre du Festival international du film d'histoire de Pessac.

15 novembre 2009

Musée d'Aquitaine de Bordeaux, présentation du livret *Aristides de Sousa Mendes, 9 jours pour sauver 30 000 personnes*, éd. Quatorze, du Comité, suivi de concerts de la chorale O Sol de Portugal et d'Arlindo de Carvalho, auteur-compositeur, avec ses musiciens : fados et musique populaire portugaise.

2010

Année du 70<sup>e</sup> anniversaire de l'action d'Aristides de Sousa Mendes. Voyage des descendants d'Aristides et de personnes qu'il a sauvées ou leurs enfants, à Paris, Bordeaux, Bayonne, Anglet et Hendaye.

2010

Pièce de théâtre *Aristides* de Béatrice Hammer, par la compagnie du Théâtre du passeur, mise en scène d'Armand Éloi.

Mars 2010

Sortie des presses de l'ouvrage *Le pouvoir de dire non*, éd. Quatorze, du Comité.

Juin 2010

Parution du livre d'Éric Lebreton *Des visas pour la vie, Aristides de Sousa Mendes le Juste de Bordeaux*, éd. Le cherche midi.

24 juin 2010

Concert à la Grande synagogue de Bordeaux en l'honneur des Justes parmi les Nations et d'Aristides de Sousa Mendes.

Octobre 2010

Conférence-débat au Rocher de Palmer, à Cenon (Gironde), sur le 100<sup>e</sup> anniversaire de la République portugaise.

Octobre 2010

Parution du livre *Aristides de Sousa Mendes héros «rebelle», juin 1940*, éd. Confluences et Comité.

Novembre 2010

Manifestations à Ribérac (Dordogne), en hommage à Aristides de Sousa Mendes et Andrée Cibial, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de Marie-Rose Faure Sousa Mendes, fille d'Aristides de Sousa Mendes et d'Andrée Cibial.

9 décembre 2011

À l'initiative du Comité au cinéma Jean-Eustache de Pessac (Gironde), projection-débat en avant-première du film belgo-hispano-portugais *Le consul de Bordeaux*, en présence de : Antonio Leão Rocha, consul général du Portugal à Bordeaux ; Jean-Jacques Benoît, conseiller général de la Gironde et maire de Pessac ; José Maria Costa, maire de Viana do Castelo ; Maria José Guerreiro, adjointe au maire de Viana do Castelo ; João Correa, coréalisateur ; Henri Seroka, compositeur de la bande originale et producteur ; Gérald Mendes, petit-fils d'Aristides ; Manuel Dias Vaz, président du Comité. Événement organisé dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire d'O Sol de Portugal et du jumelage des villes de Pessac et de Viana do Castelo.

11 décembre 2011

Inauguration de la rue Aristides-de-Sousa-Mendes, à Pessac (Gironde), en présence de : Antonio Leão Rocha, consul général du Portugal à Bordeaux ; Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine ; Jean-Jacques Benoît, conseiller général de la Gironde et maire de Pessac ; José Maria Costa, maire de Viana do Castelo ; Maria José Guerreiro, adjointe au maire de Viana do Castelo ; João Correa, coréalisateur du film *Le consul de Bordeaux* ; Marie-Rose Faure Sousa Mendes et Gérald Mendes, fille et petit-fils d'Aristides ; Manuel Dias Vaz, président du Comité français.

Qua



# remerciements

Exposition réalisée à partir des documents du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes et de la famille Sousa Mendes, des textes de Manuel Dias Vaz et des ouvrages suivants :

*Aristides de Sousa Mendes, Le Juste de Bordeaux*, José Alain Fralon, éd. Mollat ;

*Aristides de Sousa Mendes, La Fuite à travers l'enfer*, Sebastian Mendes ;

*Un homme bon*, Aristides de Sousa Mendes, Rui Afonso, éd. Caminho ;

*Bordeaux dans la tourmente*, Jocelyn Gille, BD ;

*L'action humanitaire d'Aristides de Sousa Mendes dans la Seconde Guerre mondiale*, document catalogue de l'exposition réalisée en 2004 par le Ministère des Affaires étrangères du Portugal, la Bibliothèque nationale et la Fondation Aristides de Sousa Mendes ;

*Aristides de Sousa Mendes, juin 1940*, éd. du Comité ;

*Aristides de Sousa Mendes, 9 jours pour sauver 30 000 personnes*, éd. Quatorze ;

*Aristides de Sousa Mendes héros «rebelle», juin 1940*, éd. Confluences et Comité ;

*Le pouvoir de dire non*, éd. Quatorze.

Réalisation



avec le soutien

de la Direction régionale des Affaires culturelles

du Conseil régional d'Aquitaine

du Conseil général de la Gironde

le Ministère des Affaires étrangères du Portugal

et avec l'aide de Musiques de Nuit.



Ministério dos Negócios Estrangeiros

10

Graphisme Alain Saureau 2006, actualisation Bernard L'Hourmeau 2012



# Le Portugal de Salazar

Après plusieurs années d'instabilité politique, de luttes de travailleurs, de tumultes, d'homicides politiques et de crises financières, l'armée prend le pouvoir au Portugal par un coup d'état, le 28 mai 1926.

En avril 1928, le régime militaire nomme António de Oliveira Salazar ministre des Finances avec pleins pouvoirs budgétaires afin de redresser le pays. En 1932 il se fait nommer président du Conseil des ministres. En 1933 il prend les pleins pouvoirs et instaure l'*Estado Novo* (État nouveau), régime autoritaire à parti unique et nationaliste fondé sur le catholicisme et l'anticommunisme et proche de l'idéologie totalitaire de Benito Mussolini et d'Adolf Hitler.

## Le Portugal et la guerre

Dès le début des agressions allemandes en Europe, Salazar annonce unilatéralement la neutralité du Portugal et signe avec l'Espagne un pacte de non agression. Salazar qui ne souhaite pas déplaire à l'Allemagne ordonne, par la circulaire n° 14 du 11 novembre 1939, à ses diplomates en poste en Europe, de refuser l'octroi de visas aux catégories de personnes pourchassées par les nazis. Soucieux de conserver de bonnes relations avec la Grande-Bretagne, Salazar n'organiserait pas la chasse aux Juifs dans son pays. Le Portugal deviendra un important lieu de transit pour les réfugiés étrangers.

## Un pays neutre

Alors que l'Europe entière est en guerre, le 2 juin 1940 le Portugal, resté neutre, célèbre le 8<sup>e</sup> centenaire de la fondation du royaume du Portugal et le 3<sup>e</sup> centenaire de la restauration de l'Indépendance face à l'Espagne. Salazar inaugure l'exposition du monde portugais en grandes pompes. Les festivités dureront jusqu'en décembre 1940.

Malgré les efforts de Salazar, Hitler envisage l'invasion du Portugal en 1940 pour faire face au probable débarquement des Anglais, mais le projet sera abandonné.

Bien qu'en octobre 1940, Salazar ait condamné Aristides de Sousa Mendes à l'oubli, au silence et à la misère pour sa désobéissance, il se félicite dès la fin de la guerre des actes de sauvetage que le Portugal a apportés aux réfugiés pendant la guerre en les accueillant sur son territoire.

La fin de la guerre laisse penser que le Portugal va suivre le mouvement de libération qui souffle sur l'Europe. Mais le régime autoritaire instauré en 1932 durera jusqu'en 1974, date de la révolution des Œillets qui met fin à l'empire colonial, en même temps qu'elle démocratise le pays.

*Manuel Dias Vaz*

président du Comité national français  
en hommage à Aristides de Sousa Mendes







*Aristides de Sousa Mendes*, Manuel Michel Haremboure, dessin, techniques mixtes.



*Juin 1940 à la gare de Vilar Formoso, Portugal, A. Miñana, huile sur bois.*

# Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes

L'association loi 1901 est créée à Bordeaux en octobre 1987, au moment où s'achève à Lyon le grand procès de Klaus Barbie, une des figures du nazisme.

Ce Comité a été initié par quelques personnalités françaises et portugaises de Bordeaux, dont le père Bernard Rivière, Manuel Dias Vaz, Joaquim Nogueira, Madame Pommiers et Willy Schwartz, avec le soutien du CODIF, de la Fédération des associations franco-portugaises d'Aquitaine, du Musée Jean Moulin, du Consistoire israélite de la Gironde...

Ces personnalités, organismes et associations ont compris dès 1987 l'importance de l'action humanitaire accomplie en 1940 à Bordeaux, Bayonne, Hendaye et Toulouse par Aristides de Sousa Mendes, en sa qualité de consul général du Portugal à Bordeaux et dans le grand sud-ouest de la France.

Le Comité participe activement à la réhabilitation et à rendre hommage à Aristides et Angelina de Sousa Mendes, à promouvoir la mémoire des Justes parmi les Nations et des résistants, à sensibiliser l'opinion publique et les jeunes générations aux conséquences de la tragédie de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah, en développant des actions et des outils pédagogiques en direction des scolaires et des jeunes.

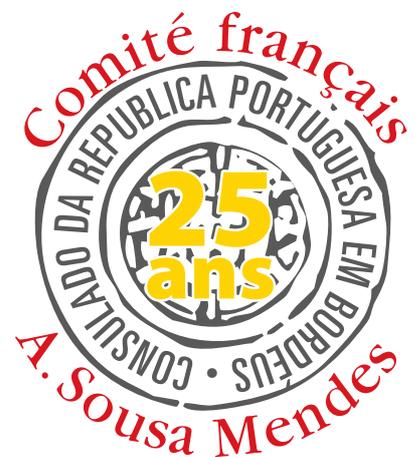
Il contribue à promouvoir et valoriser l'histoire et la mémoire de l'immigration, ainsi que le dialogue des cultures et des peuples au sein de la CNHI et du Rahmi.

Depuis 25 ans, le Comité, sous l'impulsion de son président Manuel Dias Vaz, et avec le soutien des autorités françaises et portugaises, des collectivités territoriales des associations et institutions, a conduit en Aquitaine, en France et au Portugal, un ensemble d'actions afin de mieux faire connaître l'action magnifique de ce grand humaniste, homme de foi et de convictions que fut Aristides de Sousa Mendes, Juste parmi les Nations, et une des grandes figures de la diplomatie portugaise du xx<sup>e</sup> siècle.

Dès sa création le Comité a tenu à travailler en coopération avec les membres de la famille Sousa Mendes, les autorités françaises et portugaises, les collectivités territoriales, les instances représentatives de la communauté juive en Aquitaine et en France, ainsi que la communauté portugaise en Aquitaine et en France, et notamment le monde associatif.

Depuis 1994, le Comité a rédigé et édité plusieurs ouvrages de référence afin de faire connaître l'action d'Aristides de Sousa Mendes :

- *Bordeaux dans la tourmente, 1939-1940*, BD, Jocelyn Gille, 1994 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, Le portugais du siècle*, Bernard Rivière, 2000 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, un Juste parmi les Nations*, Bernard Rivière, 2003 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, La parole aux témoins*, Bernard Rivière, 2004 ;



- *Aristides de Sousa Mendes, Bordeaux juin 1940*, Manuel Dias Vaz, éd. Comité Sousa Mendes, 2005 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, le Juste d'Aquitaine, consul de Bordeaux*, exposition, 2006, réactualisée en 2012 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, 9 jours pour sauver 30 000 personnes*, Manuel Dias Vaz, éd. Quatorze, 2009 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, Héros rebelle juin 1940*, Manuel Dias Vaz, éd. Confluences, 2010 ;
- *Aristides de Sousa Mendes, Le pouvoir de dire non, Bordeaux-Bayonne-Hendaye, juin 1940*, Manuel Dias Vaz, éd. Quatorze, 2010 ;
- *Parfums de vie et de liberté - Perfumes de vida e de liberdade*, Manuel Dias Vaz, éd. Quatorze, 2011.

Le Comité a, depuis 2005, conduit et accompagné un ensemble de projets en matière d'histoire et de mémoire de l'immigration, en lien étroit avec le Rahmi, la CNHI, le Musée d'Aquitaine, le Musée des migrations (FAFE, Portugal)...

Les actions engagées par le Comité en Aquitaine, en France et au Portugal, bénéficient d'un soutien des collectivités territoriales en France et notamment en Aquitaine : le Conseil Régional, le Conseil Général de la Gironde, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil Général de la Dordogne, les villes de Bordeaux, Bayonne, Hendaye, Anglet, Bègles, Cenon, Libourne, Meilhan-sur-Garonne, Montpon-Ménéstérol, Pau, Paris, Pessac, Ribérac, Sainte-Foy-la-Grande, Villeneuve-sur-Lot.

Ces actions bénéficient également du soutien des autorités portugaises en France et au Portugal : Ministère des affaires étrangères - Direction DGACCP, Ambassade du Portugal en France, Consulat du Portugal à Bordeaux, Goethe-Institut de Bordeaux, Association culturelle israélite de la Gironde, AJPN.

Le Comité, depuis sa création, a toujours accordé une importance majeure au domaine de l'éducation, aux outils pédagogiques, à la mémoire et à la transmission des valeurs, et au travail d'histoire auprès des nouvelles générations.

Dès ses origines, en 1987, les membres fondateurs du Comité et ceux qui continuent à l'animer, ont fait du partenariat avec les autorités françaises et portugaises, les collectivités territoriales, les organismes et les associations, la clef de voûte de leurs projets, et de la conduite de leurs actions en France comme au Portugal.

De ce fait, le Comité a, au cours de ces 25 ans d'existence, tissé un riche partenariat et lié des amitiés avec des personnalités extraordinaires engagées sur cette action d'histoire et de mémoire.

# Table des matières

Préface de M. Philippe Madrelle, président du Conseil Général de la Gironde	3
<i>Archives, mémoire et création,</i> avant-propos de M. Louis Bergès, directeur des Archives départementales de la Gironde	5
Introduction de M. Manuel Dias Vaz, président du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes	9
Sebastian Mendes	11
Biographie de Sebastian Mendes	14
Exposition Il y a un miroir dans mon cœur	15
<i>Aristides de Sousa Mendes,</i> par M. Manuel Dias Vaz	35
Exposition <i>Aristides de Sousa Mendes - le Juste d'Aquitaine</i>	39
<i>Le Portugal de Salazar,</i> par M. Manuel Dias Vaz	55
<i>Aristides de Sousa Mendes,</i> dessin, techniques mixtes de Manuel Michel Haremboure	57
<i>Juin 1940 à la gare de Vilar Formoso, Portugal,</i> huile sur bois de A. Miñana	58
Le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes	59
Remerciements	63

# Remerciements

Le Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes tient à remercier le Conseil Général de la Gironde et son président, Philippe Madrelle, de leur soutien, les Archives départementales de la Gironde de leur accueil et de leur engagement dans le projet,

le Pôle ressource régional bande dessinée, Passage à l'Art - château Brignon, Sebastian Mendes de nous faire l'honneur de sa présence en France, en Gironde et à Bordeaux pour le 25<sup>e</sup> anniversaire du Comité national français en hommage à Aristides de Sousa Mendes,

et tous ceux qui se sont impliqués dans ce projet.

Il souhaite témoigner sa reconnaissance au Conseil Régional d'Aquitaine et au Ministère des affaires étrangères du Portugal pour leur soutien.

# Crédit iconographique

Couverture	Longin Sarnecki ;
pages 5 et 6	Archives départementales de la Gironde ;
page 9	Sebastian Mendes ;
page 11	Joan Sloan ;
page 12	Longin Sarnecki ;
page 13	Joan Sloan ;
pages 14 à 21	Sebastian Mendes ;
page 22	Longin Sarnecki ;
pages 23 à 31	Sebastian Mendes ;
pages 32 à 34	Joan Sloan ;
pages 35 à 41	Famille Sousa Mendes ;
page 42	a - Famille Sousa Mendes, b arrière-plan - Archives Sud Ouest, c - Bernard Lhoumeau, d - Jocelyn Gille ;
page 43	a - Archives Sud Ouest, b c - Jocelyn Gille ;
page 44	a - Famille Sousa Mendes, b - Jocelyn Gille ;
page 45	a - Sousa Mendes Foundation, b c d - Jocelyn Gille, ap - Famille Sousa Mendes ;
page 46	a - Jocelyn Gille, b - Comité Sousa Mendes, c - Bernard Lhoumeau, d - Tereska Torres (AJPN.org) ;
page 47	a b c - Jocelyn Gille, d e ap - Comité Sousa Mendes, f - Bernard Lhoumeau ;
page 48	a - Jocelyn Gille, b ap - Comité Sousa Mendes ;
page 49	a ap - Bernard Lhoumeau, b c - Famille Sousa Mendes ;
page 50	a b d - Comité Sousa Mendes, c - RTP (Télévision portugaise S.A.), e ap - Bernard Lhoumeau ;
page 51	Panama productions ;
page 52	a b - Éd. Quatorze (Bernard Lhoumeau), c - Le théâtre du Passeur, d - Éd. Le Cherche Midi, e - Éd. Confluences/Comité, f - Productions Take 2000, ap - Famille Sousa Mendes ;
page 53	a - AJPN.org, Sousa Mendes Foundation, ap - Famille Sousa Mendes ;
page 55	Géotlas Graphi-Ogre, Bernard Lhoumeau ;
pages 57 et 58	Archives Départementales de la Gironde ;
4 <sup>e</sup> couverture	Sebastian Mendes.

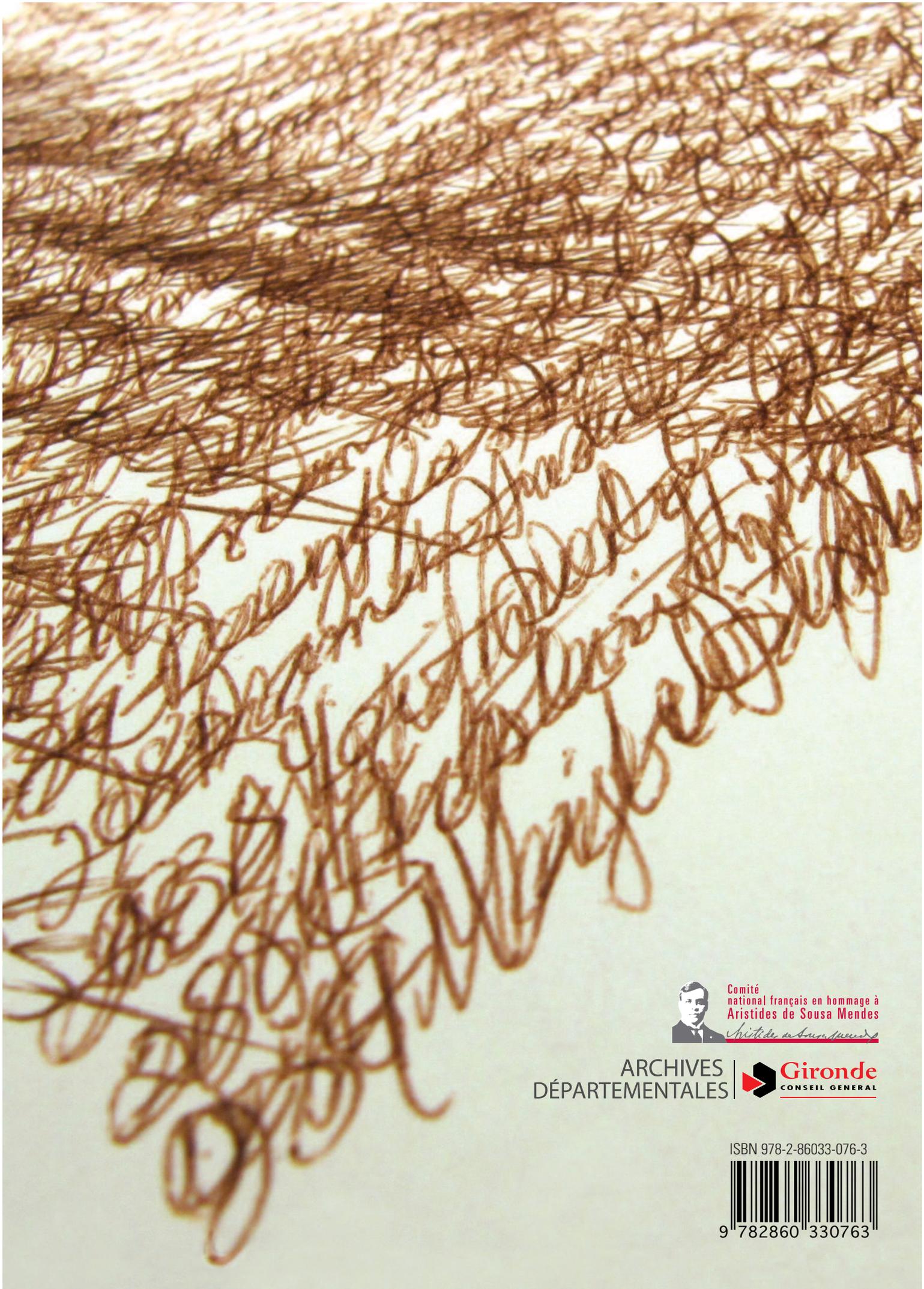
Maquette, réalisation Bernard Lhoumeau, Bordeaux

Achévé d'imprimer en septembre 2012  
par le Conseil Général de la Gironde  
pour les Archives départementales de la Gironde

Dépôt légal : octobre 2012

ISBN 978-2-86033-076-3

*Imprimé en France*



Comité  
national français en hommage à  
Aristides de Sousa Mendes

*Aristides de Sousa Mendes*

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES



**Gironde**  
CONSEIL GÉNÉRAL

ISBN 978-2-86033-076-3



9 782860 330763